

# Documents : Des Italiens à Castelsarrasin

## Sommaire

**2 mai 1923** L'Express du Midi, ENQUÊTE la situation de la main d'œuvre italienne dans l'arrondissement de Castelsarrasin en avril 1923

**24 décembre 1925**, Express du Midi

**3 janvier 1926** La Dépêche L'Immigration italienne Mécomptes du début Luigi Campolonghi

**10 janvier 1926** : La Dépêche les conséquences de l'immigration italienne Luigi Campolonghi

**6 avril 1926** : Midi socialiste L'immigration italienne en Lot et Garonne J. LAPIERRE de la C. G. T

Italiens à l'usine 1922-1933 à Castelsarrasin

**1<sup>er</sup> Décembre 1927** : La Voix du Peuple Enquête dans la Région Agricole du Sud-ouest J. LAPIERRE. E. CAPORALI

**1<sup>er</sup> octobre 1927** : Revue d'études coopératives L'Immigration Italienne dans le Sud-Ouest Emile JAMES

**12 juillet 1934** : *Nuova Italia* : Frères Gualino et Moschetto

**25 août 1936** : L'Italie nouvelle Gino Bartali CÉLÉBRÉ PAR LES ITALIENS DE MONTAUBAN

**15 février 1949** : Journal de la CGT L'ASSISTENZA AGLI ITALIANI NEL TARN-ET-GARONNE

Les déclarations de loyalisme à Castelsarrasin

**13 juillet 1939**, Ce soir, La grande Peur de septembre, A RÉVÉLÉ LES SENTIMENTS PROFONDS DES ITALIENS établis dans nos départements du Sud-Ouest Par Andrée Viollis

**L'Express du Midi : MERCREDI 2 MAI 1923**  
**ENQUÊTE la situation de la main d'œuvre italienne dans**  
**l'arrondissement de Castelsarrasin EN AVRIL 1923**

Nous sommes heureux de pouvoir donner la communication fort intéressante que Camille Forgues avoué à la Cour de Toulouse a faite à la dernière réunion des Sociétés d'Agriculture de la Haute-Garonne. R. de B.-M.

Les premiers agriculteurs italiens, qui ont paru dans l'arrondissement de Castelsarrasin, à la fin de l'année 1921 et au commencement de l'année 22 sont venus d'Italie spontanément, seulement par des annonces qui avaient paru dans des journaux italiens et indiquant la France - la terre de France, - comme débouché aux émigrants de l'agriculture. C'est ainsi qu'arrivèrent, les deux premiers venus de la province de Cunéo, dans le Piémont Garielo Girodo et Benedetto Massola aujourd'hui notables propriétaires de cette région.

Il faut croire que la terre de France leur fut propice puisque, à leur appel, bien vite, d'autres émigrants arrivèrent, tous appartenant aux provinces du Piémont.

Si bien qu'aujourd'hui, dans cet arrondissement qui sut être hospitalier, on compte 144 familles italiennes installées, représentant un effectif de 870 personnes.

Ces 144 familles ont toutes trouvé leur emploi dans l'agriculture : 100 familles ont fait l'acquisition de propriétés, 15 ont pris des exploitations en fermage, 30 ont pris des exploitations à métayage. Enfin, 5 ouvriers italiens se sont établis comme maçons.

Au total il y a 125 fermes exploitées par des agriculteurs italiens, représentant une contenance totale de 2500 hectares. La visite des propriétés exploitées révèle la parfaite connaissance des travaux agricoles et l'adaptation immédiate à nos façons culturales sans qu'il soit nécessaire de faire de longues démonstrations.

Les Italiens travaillent avec les charrues ordinaires, exceptionnellement encore avec le brabant. Mais quand une de ces charrues s'est trouvée à leur disposition, ils en ont bien vite apprécié le mérite, et ils ont su en faire le meilleur usage. Il règne dans cette colonie de Castelsarrasin un esprit de labeur opiniâtre, qui révèle un grand attachement à la terre.

Et c'est au milieu de la sympathie générale que vivent et travaillent ces émigrants laborieux.

Pour l'élaboration des contrats, il s'est établi la pratique suivante : les propriétaires italiens, Girodo et Massola, qui d'habitude vont, préalablement, à l'arrivée de leurs compatriotes, visiter les fermes et discuter les conditions, assistent leurs compatriotes au moment de la conclusion et de la signature des contrats. Ils agissent comme conseils, en s'éclairant eux-mêmes sur nos usages et sur notre législation auprès de personnes compétentes. Les conditions d'exploitation acceptées, en matière de fermage comme en matière de métayage, sont celles en application dans notre région. A noter que, pour le fermage, l'usage, en Italie, est le paiement par le fermier, en entrant, de trois années de fermage. Cet usage est demeuré en application dans la colonie

italienne de Castelsarrasin. Pour le métayage, il faut tenir compte d'usages variables, de diverses modalités d'application, et enfin de la situation locale. Et si des contrats de métayage passés avec des Italiens, dans la région de Castelsarrasin, se sont établis, tantôt sans participation du métayer aux semences, tantôt sans participations aux impôts, et même quelquefois sans participation à la construction du cheptel, il faut retenir que ces contrats s'appliquent souvent à des terres de très moyen rendement, et toujours à des terres antérieurement négligées et même partiellement délaissées. Pour de bonnes terres, en état de culture normale et à rendement satisfaisant, il a été expressément admis que l'entente pourrait aisément se faire sur la base des règles normales du métayage, par la constitution d'un fonds commun de cheptel, - par la participation par moitié aux semences, - par la participation aux impôts, par moitié ou par forfait. Il a été également admis que le métayer constituerait, par des achats, son matériel et outillage agricoles à l'aide dans certains cas, d'avances remboursables.

Les familles d'agriculteurs qui viennent d'Italie arrivent avec leur mobilier, ou tout au moins avec les meubles indispensables à leur première installation. C'est par achats sur place qu'elles complètent l'aménagement de leurs intérieurs. Elles pourvoient elles-mêmes à leurs frais de voyage. Cette pratique est couramment suivie. C'est par cooptation que s'est constituée la colonie italienne de Castelsarrasin. Les propriétaires qui ont eu à pourvoir leur ferme d'exploitants italiens ont eu recours aux bons offices des premiers arrivés, de ceux qu'ils voyaient à l'œuvre quotidiennement, et les ont chargés du recrutement qui s'est révélé, à l'usage, satisfaisant.

Dans la pratique, Girodo et Massola ont pourvu à ce recrutement. Leur concours est rémunéré par une somme fixée à forfait et versée lorsque la famille des exploitants est installée dans la ferme à pourvoir.

Une seule plainte a été recueillie : c'est à propos du retard qui est mis dans la délivrance des passeports. Les demandes de ces passeports doivent suivre le circuit administratif : elles vont de la préfecture au ministère de l'agriculture, de là à l'ambassade d'Italie, ensuite, vraisemblablement, au ministère compétent à Rome et ensuite dans les préfectures du domicile des émigrants où s'établit enfin le passeport. A chacune de ces étapes la demande marque un petit arrêt et, finalement, un très long temps s'écoule avant la remise du passeport aux intéressés. Une simplification serait un bienfait pour la cause des émigrants et pour l'agriculture. C'est sur ce vœu que je désire clore cette enquête qui a révélé des résultats tangibles pleinement satisfaisants.

## Express du Midi 24 décembre 1925

S'il est une question économique toujours d'actualité dans notre région du Sud-Ouest, c'est, certainement, celle de l'immigration étrangère. Nul ne saurait en nier l'importance ; et maintes fois les journaux régionaux, aussi bien que de grands organes parisiens, en ont longuement étudié les effets présents et à venir. Fixé en Gascogne, centre important d'immigration, il nous a été permis, à notre tour, d'en suivre la rapide évolution. Donnant plus d'importance au cas particulier qu'à la généralité, autrement dit à la région gasconne qu'à la France entière, c'est le cœur même de cette immigration que nous voulons présentement étudier. Un axiome familier, qu'on a coutume d'avancer alors que la question de l'immigration est soulevée, dit que :

«L'afflux des étrangers est comme l'abondance des aliments, accroissement de force dans un organisme fort, aggravation de la maladie dans un organisme faible.»

Vérité dont nul ne saurait contester la logique, mais dont chacun peut à loisir discuter les deux raisons antithèses sur lesquelles elle s'appuie.

En présence de l'immigration, la France est-elle une nation forte ? Non, car elle ne lui oppose aucune règle, aucun contrôle, aucune politique de la naturalisation.

Aucun peuple (tout en accordant la priorité au sang latin) ne peut s'assimiler rapidement notre mentalité, et grave est le danger que présentent ces hommes de langue et de mœurs différentes aux nôtres, vivant chez nous, s'ils ne sont soumis à une étroite législation. L'exemple américain, où les «clans » subsistent toujours, nous le prouve.

Et le Gers nous offre la preuve du manque absolu de contrôle et de réglementation.

Les rapports officiels accusent 9.000 étrangers fixés dans notre département, ainsi répartis : 4.000 Espagnols, 4.000 Italiens, 300 Suisses, 150 Arméniens, 100 Belges, 50 Portugais, etc. Or, si nous en croyons certain journal bordelais, le chiffre des Italiens fixés dans le Gers atteindrait 100.000, énorme, différence dont il voit l'explication en ce que beaucoup de travailleurs agricoles vivent dans des propriétés où ils sont employés sans jamais en sortir, en citant à l'appui de ses dires, ici plus de 100, là 80, ailleurs 60.

Si ce chiffre de 100.000 nous paraît exagéré, il n'en est pas moins vrai que les 9.000 étrangers qu'affirme le rapport officiel semblent loin de la réalité. Ni préfecture, ni consulats ne peuvent fournir de chiffre exact et eux-mêmes l'avouent.

Donc, on le voit la surveillance est nulle, car si on ne connaît pas ses étrangers, si on ne sait leur nombre, leur nom, leur résidence, comment les surveiller ?

On nous dira, nous le savons, qu'ils ne donnent lieu à aucun mécontentement ; que, laborieux et économes, ils ne ressemblent en rien à leurs compatriotes des grands ports ou du Nord de la France. C'est exact. Mais que demain l'Etat français ne suive, une politique rigoureuse d'immigration et

de naturalisation, pourquoi les mauvais bergers ne viendraient-ils pas se glisser en Gascogne, pourquoi les proscrits politiques, les criminels, les bannis ne viendraient-ils pas chercher asile chez nous ?

Dans ce pays essentiellement agricole, les étrangers fixés en Gascogne sont des agraires et comme tels dignes de tout notre intérêt.

C'est un fait, indépendamment de l'excédent des décès sur les naissances, qui atteint dans le Gers la proportion de 55 pour 1.900 habitante, que le pays gersois subit un exode à la ville.

On a cherché à ramener le paysan à son champ, mais le succès fut loin de couronner ces efforts et il semble maintenant que l'on ne devrait s'occuper que de maintenir à sa terre le paysan qui lui est resté fidèle. Car celui qui a quitté son village a deux raisons de n'y pas revenir : son amour-propre et ses habitudes. Il n veut pas reconnaître qu'il s'est trompé en se laissant vaincre par l'attrance de la ville : il ne veut pas, par insuffisance de volonté, abandonner les funestes habitudes qu'il a contractées dans les grands centres. Mais le résultat est là, brutal : le Gers se dépeuple et, par suite, nos campagnes, autrefois véritables pépinières humaines, du fait du manque de main-d'œuvre, si prospères jadis et si florissantes, vont vers une lente mort.

L'immigration étrangère, quel que soit le pays qui nous la fournisse, arrête cette ruine.

De tous les peuples, l'Italien, dont le pays possède le plus d'analogies, tant climatiques qu'économiques, avec la France, est celui qui paraît le plus à même de s'assimiler sans trop de heurts à nos mœurs françaises. Diverses classes la composent, que l'on peut répartir ainsi : les ouvriers agricoles, les métayers, les fermiers et les propriétaires.

Les propriétaires sont la minorité ; mais, à la faveur du changement actuellement ils s'accroissent encore. La grosse propriété les attire et s'ils n'ont pas les moyens de l'acquérir, ils s'associent, malgré tout, le régime de l'exploitation moyenne domine.

Leurs rapports avec les Français sont toujours d'une parfaite courtoisie ; la seule chose qu'il semble qu'on puisse regretter, est de voir passer en des mains étrangères nos vieux domaines historiques, dont le Gers est si riche. Ils cultivent leurs terrains suivant la méthode italienne ; s'ils paraissent se désintéresser de l'élevage, il semble qu'ils portent tous les efforts dans la culture du blé, pour obtenir un rendement supérieur à celui de chez nous. En cela, ils sont un heureux exemple. Un côté fâcheux pourtant, ils remplacent les métayers français par des métayers italiens, la main-d'œuvre française existante encore par des bras italiens ; ils forment une colonie qui vit avec ses habitudes qui conserve sa langue, ses coutumes, ses mœurs. On nous citait de ces colonies de 100 à 150 hommes étroitement liés. Ils font « corps étranger » dans le « corps français ».

Les autres classes de cette immigration sont toutes à notre avantage. Grâce à cette main-d'œuvre, à ces métayers, à ces fermiers nos terres sont toutes cultivées, et par suite donnent leur complet rendement.

Si le propriétaire français se refuse à l'employer, il peut tout moins indirectement s'en servir en en faisant état. L'un d'eux nous disait un jour :

« Je n'emploie jamais d'étranger, mais si mes ouvriers français sont trop exigeants, je menace de m'en servir, ils reviennent alors sur leurs exigences ».

Depuis trois ans que les premiers Italiens sont arrivés dans le Gers le nombre des terres en friches va chaque année en décroissant, les revenus du sol en augmentant ; annuellement, notre département accuse une plus-value, des récoltes plus belles, des transactions plus grandes.

Donc, présentement, l'immigration est pour notre Sud-Ouest un avantage. Reste à savoir si les résultats seront aussi concluants dans les temps à venir.

S'ils forment une colonie indépendante c'est un mal. Mais on peut empêcher cet «Etat dans l'Etat ». Nous le disions en commençant une bonne politique d'immigration et de naturalisation est d'abord nécessaire pour la France entière. Pour chaque département submergé — renouant l'union sacrée pour l'intérêt du pays — le développement de la paroisse et de l'école en sont les compléments indispensables.

S. G Mgr Ricard, archevêque d'Auch dont l'esprit clairvoyant est toujours attentif à la vie de son diocèse, l'a si bien compris, que dernièrement, dans une Lettre qu'il adressait à son clergé il s'exprimait ainsi :

« Il faut à tout prix maintenir les émigrants dans une religion que généralement ils aiment et ne pas leur laisser perdre contact avec les Sacrements, qui seuls peuvent garantir leur persévérance ; il faut les défendre contre les tentatives malfaisantes qui ont dû en jeter plus d'un dans la mauvaise voie il faut les garder contre les entreprises des feuilles perverses que parfois ils pourraient accepter sans se douter du venin qu'elles renferment... Et puis les enfants leurs enfants ! N'y a-t-il pas à les diriger de préférence, autant que possible, vers nos écoles catholiques, que leurs parents ne peuvent pas toujours discerner des autres ? »

Et, avec lui, nous pensons que si vraiment à la deuxième ou troisième génération, on peut rendre Français tous ces déracinés, l'écueil de la colonisation sera évité.

La tâche est rude, et le succès n'est pas encore au bout, car cette assimilation admise, avec M. J. Manés qui étudiait dans le Nouveau Siècle l'immigration italienne et espagnole en France, nous demanderons ce que l'avenir nous réservera.

« A les entendre, écrit-il (les apôtres de cette immigration) ces races latines se fixeraient aisément sur nos terres du Midi, y feraient souche et se franciseraient rapidement. Le phénomène peut être observé dans le bassin de la Garonne, mais il y a lieu de se demander si, après avoir acheté les fermes mises à l'encan, ces étrangers ne seront pas à la deuxième ou troisième génération repris par le mouvement de migration vers les villes qui entraîne nos compatriotes. On ne voit pas, en effet pourquoi, dans nos campagnes abandonnées par les fils de dizaines de générations de terriens, des nouveaux venus, étrangers au pays aux mœurs traditionnelles, montreraient un amour plus fidèle au sol où ne dormant pas leurs ancêtres. Sans doute, peut-on penser que des émigrants sont, par destination pourrait-on dire, attirés par des conditions de vie meilleures que celles de leur pays natal. Ils seraient donc moins exigeants que les jeunes gens qui fuient les villages de France rebutés

par le manque d'agrément et de confort de la vie matérielle. Ce calcul est peu sage. Les Italiens et Espagnols peuvent, au contraire, en venir assez rapidement à partager l'impression défavorable à laquelle obéissent nos émigrants de l'intérieur. En effet, si l'étranger est assimilé, il faut s'attendre à ce qu'il épouse les répugnances du milieu assimilateur. »

Préciser ce que sera l'avenir paraît téméraire, mais aider à que cet avenir nous soit favorable entre dans le domaine du possible.

L'immigration dans notre « Sud-Ouest » n'est encore qu'à l'état primaire ; puisqu'elle nous favorise, accueillons-là, aidons-là même, mais de façon intelligente afin que plus tard le résultat ne soit pas contraire à celui que l'on en augure aujourd'hui.

Ch. Fesquet.

## **La Dépêche 3 janvier 1926**

### **L'Immigration italienne Mécomptes du début**

L'immigration italienne, qui s'est produite au cours des quatre dernières années, dans le Sud-Ouest de la France, et notamment dans les départements de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne et du Gers, a déjà été l'objet de nombreuses enquêtes aussi bien de la part de la presse française et italienne que des agents qualifiés des deux gouvernements intéressés. Il en était question ces jours derniers à la tribune de la Chambre à propos de la discussion du budget du travail. Cette immigration d'environ 50.000 agriculteurs — propriétaires, fermiers, métayers, ouvriers — qui, depuis 1921, se sont transportés d'Italie en France avec leurs familles, constitue, en réalité, un événement d'une exceptionnelle importance et de nature à susciter, d'un côté et de l'autre des Alpes, des préoccupations plus que légitimes.

\*\*\*

Dans le Sud-Ouest, le problème de la main-d'œuvre agricole ne s'est pas posé depuis hier. Depuis longtemps déjà, les propriétaires français cherchaient à le résoudre, en faisant appel tantôt à la main-d'œuvre des départements français, qui étaient à même d'en fournir (Vendée, etc.), tantôt à la main-d'œuvre des nations étrangères (Suisse, Espagne, Portugal, Pologne, etc.). Mais ce n'est qu'en 1921 que — toutes les autres expériences ayant échouées — on pensa de s'adresser à la main-d'œuvre italienne.

A cet effet, les agriculteurs de la Haute-Garonne et du Gers se mirent en contact — soit par l'intermédiaire du consul d'Italie à Toulouse, soit directement — avec le Commissariat de l'Emigration à Rome, tandis que d'autres, notamment ceux du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne, s'adressèrent, en brûlant les intermédiaires officiels, aux marchés italiens de la main-d'œuvre, moyennant l'envoi au delà des Alpes d'agents et même de conférenciers qualifiés.

Le but de ce mouvement était unique : les campagnes françaises étaient menacées d'abandon, tandis que les campagnes italiennes étaient surpeuplées : il y avait donc possibilité de collaboration entre la France et l'Italie. Mais les causes immédiates de l'appel lancé par la France à l'Italie étaient différentes. Dans la Haute-Garonne et dans le Gers, par exemple, on ne se préoccupait que de parer au défaut de la main-d'œuvre. Dans le Lot-et-Garonne, au contraire, on se préoccupait aussi de faire face aux exigences du prolétariat agricole, qui aurait voulu remplacer les anciens contrats de métairie par des contrats tertiaires.

Il faudra tenir compte de cette nuance, lorsqu'il s'agira de dresser la liste des préoccupations, auxquelles — par la suite — a donné lieu l'important problème de sociologie que nous allons étudier.

\*\*\*

Je crois que les premiers agriculteurs italiens venus dans le Sud-Ouest se sont établis dans le Tarn-et-Garonne et précisément dans l'arrondissement de Castelsarrasin. Ces pionniers, provenant presque tous du Piémont, ne

tarderont pas à constater que la différence entre le prix de la terre française et le prix de la terre italienne était énorme : ils répandront dans leur pays d'origine la nouvelle de cette constatation, et c'est ainsi que, sur le fait initial de l'immigration de la main-d'œuvre italienne en France, se greffera un fait nouveau et inattendu l'immigration des acheteurs. On peut même dire que, pendant un certain temps (1922-1923), la poussée des acheteurs fut tellement puissante qu'on ne parla presque plus qu'accidentellement de la poussée des ouvriers.

Les Italiens — habitués, dans leur pays, à payer la terre de 15.000 à 30.000 francs l'hectare — restaient éblouis en lisant la publicité des journaux, qui leur laissaient entrevoir la possibilité de la payer, en France, de 1.000 à 2.000 francs l'hectare, et descendaient en nombre vers les campagnes du Sud-Ouest.

De leur côté, bien des propriétaires français placés entre le désir de relever, en les faisant travailler par des paysans étrangers, leurs domaines depuis longtemps délaissés et la possibilité de s'en débarrasser à des conditions qui, au point de vue local, n'étaient pas à mépriser, choisirent la loi du moindre effort et, au lieu d'exploiter leurs terres, il les vendirent.

\*\*\*

Il faut dire que les agriculteurs italiens étaient — en grande partie — des acheteurs assez accommodant. Beaucoup d'entre eux — enrichis pendant la guerre — ne possédaient que des cognitions très rudimentaires d'agriculture. L'idée de posséder une grande maison, que, certes, il fallait remettre en état, mais à laquelle on affublait le nom somptueux de château, leur faisait tourner la tête. Quant à la terre, d'aucuns la connaissaient ; d'autres se donnaient l'air de la connaître pour les besoins des tractations qu'ils allaient engager avec les vendeurs ; mais — très souvent — aussi bien les uns que les autres ne tenaient pas compte ni de la variété des cultures, ni du climat, ni des communications, ni de l'ubication des marchés. Le cas d'acheteurs italiens qui, pour se rendre compte de la bonté de la terre, en introduisaient des parcelles dans leurs bouches, pour la déguster, a amusé m'affirme-t-on, bien des gens dans la région. Non moins fréquent était le cas d'Italiens se rendant acheteurs de propriétés au moment où la neige les recouvrait de son linceul traditionnel...

C'était presque toujours la quantité qui frappait les acheteurs : la qualité n'intéressait guère même que les plus avertis. Il n'est pas difficile de s'expliquer cet état d'esprit, lorsqu'on connaît la psychologie du paysan qui est à peu près la même dans tous les pays. Vous souvenez-vous de ce paysan de Gorky qui, mis pour la première fois en présence de la mer, lui tend ses bras en s'écriant : « Ah ! si tout cela c'était de la terre à labourer ! ... »

Plus tard aussi bien dans les milieux d'immigrés que dans la presse italienne, des protestations s'élevèrent tant contre des intermédiaires peu scrupuleux que contre des notaires trop pressés. Evidemment, au début, il y a eu des abus de différents ordres. Mais, à la base de l'installation des propriétaires italiens dans le Sud-Ouest, il y a un fait incontestable : le nombre de ceux qui, parmi eux, se plaignent aujourd'hui (et ils sont loin d'être la majorité) ont été les victimes ou bien de leur inexpérience ou bien de leur désir

d'acheter vite et, grand, ainsi que de leur imprévoyante pour ce qui concerne les moyens et le temps indispensables pour remettre en bon état de cultiver des terres qui, depuis de longues années, avaient été abandonnées. Nous reviendrons sur ce point.

Pour le moment, hâtons-nous de constater que, la poussée des acheteurs une fois affaiblie, la poussée ouvrière recommencera de plus belle — les nouveaux propriétaires s'étant assuré, dans leurs pays d'origine, la main-d'œuvre nécessaire et les propriétaires français ayant repris confiance dans l'avenir de l'agriculture, après s'être rendu compte de la possibilité de trouver les bras suffisants pour labourer leurs domaines. C'est ainsi que, à partir de 1923, aux quelques centaines d'agriculteurs italiens qui, dès 1921, s'étaient établis à Castelsarrasin, vinrent s'ajouter de 30.000 à 50.000 Vénitiens, Frioulans, Trentins, Emiliens et Lombards...

Luigi CAMPOLONGHI.

**La Dépêche 10 janvier 1926 :**  
**Italiens et Français**  
**Il faut voir sans arrière-pensées**  
**les conséquences de l'immigration italienne**

Les présomptions — voire les intrigues — auxquelles a donné lieu l'immigration italienne dans le Sud-Ouest et qui se sont fait jour dans la presse aussi bien en deçà qu'au delà des Alpes — sont d'ordre économique, social et politique.

Nous avons déjà dit que, parmi les Italiens qui se sont installés dans le Sud-Ouest, après y avoir acheté des propriétés, il y en a qui se plaignent d'avoir fait de mauvaises affaires. D'aucuns ont été, sans doute, les victimes d'hommes d'affaires sans aveu ; mais d'autres sont redevables de leur détresse à leur imprévoyance — ayant engagé dans l'achat d'un domaine tout leur argent, y compris celui qui était indispensable à l'exploitation. Mais le nombre d'agriculteurs prudents, qui se sont dit que, pour exploiter les terres dont ils allaient devenir les propriétaires, il fallait une somme à peu près égale de celle représentant le prix d'achat, et qui sont aujourd'hui contents, et satisfaits, dépassa de beaucoup le nombre des déçus.

C'est ainsi que ceux qui, comme nous, vivent dans les campagnes du Sud-Ouest, sont à même d'affirmer : 1. que grâce aussi bien à l'appui que les Italiens, arrivant aujourd'hui, trouvent dans certaines œuvres créées pour les assister, qu'à l'expérience dont ils profitent des premiers arrivés, les cas de déceptions, déterminée par l'avidité des intermédiaires, sont devenus très rares ; 2. que l'immense majorité des Italiens établis dans le Sud-Ouest, travaillent avec succès leurs propriétés, au milieu de la confiance et de l'estime des populations françaises, qui sont heureuses de voir la prospérité revenir dans les campagnes de leur pays, ce qui constitue pour ce pays un résultat économique de premier ordre.

Lorsque, notamment en Italie, on parle de déceptions dont seraient victimes de nombreux compatriotes, ou bien on se rapporte au passé ou bien on arrive en retard.

Des préoccupations d'ordre social se sont aussi fait jour moins dans la grande presse d'information que dans la presse corporativiste et dans les organisations syndicales. Ces préoccupations étaient justifiées au début, lorsqu'on voyait les propriétaires français s'adresser à la main-d'œuvre italienne non seulement pour parer à l'insuffisance manifeste de la main d'œuvre locale, mais aussi pour évincer les revendications des ouvriers agricoles français. Mais aujourd'hui on connaît la main-d'œuvre italienne. Au point de vue technique, elle est irréprochable; au point de vue social, elle est inattaquable. Et cela se comprend, du reste.

Les immigrés italiens viennent en grande partie de cette vallée du Pô ou de l'Emilie où l'agriculture est très développée ; ce sont ceux-là même dont un jour, Anatole France, dans un de ces élans d'enthousiasme auxquels il n'était pas accoutumé, me disait : « Lorsque je vois la terre de la vallée du Pô, j'ai

envie de me mettre à genoux devant les paysans-qui la labourent ! » Ces paysans sont venus en France avec leurs méthodes et leur expérience agricole; grâce à cette facilité d'adaptation, qui est une des qualités maîtresses de l'ouvrier italien, ils se sont assimilés, en quelques mois, les méthodes locales et cette association a donné des résultats très heureux.

D'autre part, au point de vue social, personne n'ignore qu'avant le fascisme, l'organisation syndicale paysanne était, en Italie, des plus puissantes. Or, l'immense majorité des ouvriers agricoles italiens immigrés en France appartenaient à ces organisations, faisant tête à la C. G. T. rouge ou à la C. G. T. blanche (catholique-sociale). Et il faut dire aussi que le nombre des ouvriers qui se sont expatriés, pour ne pas se soumettre au régime fasciste est incalculable. Dans ces conditions, il est évident que toute préoccupation déterminée par la crainte d'une concurrence entre la main-d'œuvre italienne et la main-d'œuvre française serait, à l'heure actuelle, tout à fait déplacée.

Les paysans italiens travaillent aux mêmes conditions des ouvriers français (dans certains endroits, ces conditions ils les ont même améliorées) et, quand ils seront appelés à entrer dans les syndicats français, ils y porteront une volonté éclairée et aussi — à la-suite de la douloureuse expérience qu'ils viennent de faire en Italie — une conscience réfléchie de leurs droits et de leurs devoirs.

\*\*\*

Mais que va devenir cette masse qui s'est transportée d'Italie en France? Voilà — dans le domaine politique — la question qui se pose à Rome et à Paris — partout, je crois, hors que dans le Sud-Ouest — où les Français et les Italiens ne font plus qu'une seule famille. A Rome, on voit 50000 Italiens destinés à être absorbés — tôt ou tard — par le sol français, où sans doute ils poussent déjà, des racines profondes ; à Paris, on craint de voir ces mêmes 50000 Italiens créer un Etat dans l'Etat.

Aussi nous avons vu des grands journaux français se demander très sérieusement si une volonté supérieure ne présidait pas, par hasard, à cette immigration. Nous avons déjà fait à cette question la seule réponse quelle mérite, en rappelant que l'immigration italienne dans le Sud-Ouest n'est que la poussée naturelle et spontanée d'un peuple habitant un pays trop riche de main-d'œuvre vers un pays où la main-d'œuvre fait défaut.

D'autre part, nous voyons une partie de la presse et de l'opinion se préoccuper de ce qu'en France on se montre trop pressé lorsqu'il s'agit de favoriser et même de provoquer l'absorption de l'élément italien par l'élément français. Ces deux préoccupations sont en fonction l'une de l'autre. Si des deux côtés on ne veut pas renoncer à toutes arrière-pensées, tout effort de l'Italie tendant à permettre à ses émigrés de rester en contact avec elle, par l'entremise des consulats, sera interprété par la France comme une tentative destinée à masser sur son territoire une force de pénétration qu'il faudra surveiller et, peut-être, redouter ; et d'autre part, tout effort de la France pour encadrer l'immigré italien dans l'élément local sera interprété par l'Italie comme un acte de méfiance injustifiée.

Il faut donc débarrasser le terrain de toutes les préventions, et une action combinée de la presse des deux pays dans ce sens serait des plus salutaires ; car seulement alors les efforts des deux gouvernements sembleraient — ainsi qu'ils le sont — légitimes, bien que procédant de préoccupations opposées.

\*\*\*

Il est fatal que de nombreux fils d'Italiens immigrés en France prendront, tôt ou tard, la nationalité du pays où ils sont nés : il est certain aussi que d'autres resteront fidèles à la nationalité italienne.

L'accueil cordial et paternel que les immigrés italiens reçoivent dans ce pays — accueil auquel, nous pouvons l'affirmer, ils se montrent extrêmement sensibles — ne sera pas oublié par ceux qui, parmi eux, rentreront un jour dans leur pays. Ceux-ci seront là-bas les plus fidèles et dévoués amis de la France et les propagandistes les plus ardents et les plus convaincus de l'amitié franco-italienne.

Quant aux immigrés italiens qui resteront en France, en se laissant absorber, ils n'oublieront pas leur pays d'origine, si celui-ci se sera montré attentif à leur destinée.

Cette masse, dont l'orientation est aujourd'hui l'objet de curiosités impatientes et de préoccupations excessives, pourrait devenir ainsi un solide trait d'union entre nos deux grands pays. Il ne s'agit, en somme, que de s'entendre pour doser, avec beaucoup de tact, de prudence et de discrétion, des efforts qui sont évidemment en contraste, mais dont les résultats, considérés au point de vue des intérêts respectifs, ne pourront être nuisibles ni à l'un, ni à l'autre des deux pays, tandis que, considérés au point de vue général, ils pourraient être utiles à l'entente et à la paix franco-italienne.

Luigi CAMPOLONGHI.

## Midi socialiste 6 avril 1926

### L'immigration italienne en Lot et Garonne

La grande presse et les journaux de la région ont donné maints détails sur l'importance de l'immigration italienne en France et plus particulièrement dans la région du Lot-et-Garonne où une importante partie de la terre est déjà entre les mains soit de sociétés italiennes, soit d'individualités de même nationalité. D'autre part, les militants italiens résidant en France et la CGT italienne demandaient que le nécessaire soit fait pour grouper ces nouveaux venus dans les syndicats français. Une enquête s'imposait, le nombre des ouvriers italiens actuellement en Lot-et-Garonne était-il assez important pour permettre la constitution de sections syndicales rattachées à un syndicat constitué d'après les conditions imposées par la loi de mars 1884 ? Après la tenue du congrès départemental de la Haute-Vienne, je descendis à Bordeaux et à Agen où je devais rencontrer le camarade Caporali.

A Bordeaux, je ne pus obtenir aucun renseignement sérieux : la terre girondine n'a pas été abandonnée dans des conditions telles que la main-d'œuvre italienne puisse y trouver des possibilités de colonisation. J'apprends cependant de source sûre que le nombre des italiens résidant dans le Lot-et-Garonne : hommes, femmes et enfants de tout âge compris, dépasse 23.000. Je partis pour le pays de Renaud Jean pour rencontrer Caporali et sans aucune indication pour guider mes recherches.

Le hasard me servit favorablement; à la gare, un homme demandait *le Midi* à la bibliothécaire; je l'abordai; nous parlons de notre journal, de la vente à Agen; je me renseigne auprès de lui de l'importance de l'immigration italienne en lui faisant part des difficultés auxquelles je me heurte pour étayer solidement un rapport sur cette question. J'appris qu'il était instituteur dans le canton de Mézin ; il me renseigna d'abord sur la fréquentation scolaire par les enfants italiens. Il m'offrit de me présenter à une personnalité qui s'occupe, à Agen, d'association agricole, qui pouvait me donner des renseignements très sérieux sur la question qui m'intéressait et, enfin, de l'accompagner jusqu'à Nérac où je pourrais compléter l'étude que nous avons mandat d'établir.

Entre les sacs de produits agricoles, engrais et semences de toute nature, j'apprends que l'immigration italienne remonte à trois années environ, qu'elle s'étend aujourd'hui non seulement à l'arrondissement de Nérac, mais au département tout entier. Nul doute que l'arrivée au pouvoir de Mussolini n'ait été la cause de cet important mouvement de la population. On me cita la réflexion d'un originaire de la région de Parme à des habitants de Nérac : « Vous ne pouvez savoir, disait-il, combien cela est bon de pouvoir dormir en toute tranquillité, la fenêtre ouverte; en Italie, cela n'était plus possible. »

Les Français qui se sont occupés de cette question considèrent cependant que les raisons politiques n'ont pas été le seul prétexte de cet exode vers la France et qu'il faut y ajouter la surpopulation des régions agricoles italiennes dont sont originaires les travailleurs qui nous intéressent ; vallée basse du Pô, province de Parme et Lombardie. Ajoutons à cela le prix inouï des terres

cultivables en Italie, atteignant jusqu'à 30.000 fr. l'hectare, mais très normalement 15000 à 18000 fr.

L'ampleur de l'immigration italienne dans l'arrondissement de Nérac est très considérable; il est difficile, sinon impossible de connaître les quantités de terre passées aux mains italiennes. La Préfecture a fait une enquête en ce sens auprès des communes, mais le résultat n'en est point connu encore, et cette enquête ne peut s'exercer que sur les contrats de vente et de location enregistrés — mais combien de locations sont faites sous seing privé !

Pour la seule commune de Nérac, les terres cultivées par les Italiens dépassent, en surface, d'un tiers les chiffres officiellement connus. Pour la même commune, les chiffres connus étaient en mai, les suivants : vente, 600 hectares; location, 30 hectares sur 6.000 que possède la commune, soit un dixième à titre définitif, soit un sixième si l'on tient compte de l'observation faite plus haut. La même proportion serait atteinte dans le canton de Francescas.

Nous verrons, par la suite, comment nos camarades purent s'installer en France et les sympathies qu'ils surent acquérir auprès des populations françaises par leur courage et leur fraternité- J. LAPIERRE de la C. G. T.

## **Italiens à l'usine 1922-1933** **Document Bernard Ouardes**

Nous avons la date d'entrée, la sortie, le nom et le prénom, le lieu de naissance, la date de naissance et la fonction.

11 12 1922 / 18 5 1935 Aimar Guglielmo Avigliana 1 6 1888 électricien  
13 8 1923 / 25 11 1931 Raimondo Battista St Ambroyo 8 6 1874 presseur  
14 8 1923 / 17 4 1929 Raimondo née Fossati Adèle St Ambroyo 23 1 1878  
manoeuvre  
17 9 1923 / ? Minicoli née Marraco Rose Valgevaro née le 16 5 1891 gratteuse  
4 3 1925 / 29 4 1927 Ninicoli Maria Victoire Turin né 24 7 1909 releveuse  
25 8 1925 / ? Picco Placido Coazze 23 7 1879 releveur  
25 3 1926 / 1 8 1931 Durbiano née Salice Virgina Maltié 23 3 1896 trieuse  
7 7 1926 / 29 8 1927 Brondoni Aurora Stradella 12 3 1912 trieuse  
7 7 1926 / 22 12 1928 Brondoni Angela Stradella 16 5 1909 gratteuse  
7 7 1926 / 21 10 1929 Brondoni Italia Libera Stradella 16 3 1907 gratteuse  
12 7 1926 / 25 4 1927 Salice Amelia Maltie 23 1 1906 trieuse  
20 7 1926 / ? Brondoni Renato Stradella 5 11 1905 décapeur  
6 9 1926 / 14 1 1928 Rainaudo Catherine Cavour 17 12 1911 trieuse  
14 9 1926 / 29 4 1927 Gaiche benianinno Valli dei Signori 3 12 1885 lamineur  
2 11 1926 / 19 11 1927 Rainaudo Martino Alcinio 15 1 1869 décapeur  
8 11 1926 / 26 2 1928 Guiglar Thérèse Chiavere 20 3 1906 gratteuse  
22 11 1926 / 8 3 1927 Ermacora Luis 1 7 1866 Manzano manoeuvre  
22 11 1926 / 8 3 1927 Ermacora Thérèse 14 3 1909 Manzano manoeuvre  
22 11 1926 / 8 3 1927 Ermacora Giacomo 9 10 1902 Manzano manoeuvre  
22 11 1926 / 4 5 1927 Pansolin Guiseppe Vieve Soliga 23 12 1902 manoeuvre  
10 2 1927 / 9 8 1931 Raimondo Yda St Ambroyo 25 5 1909 manoeuvre  
24 2 1927 / 29 11 1927 Gaiche Catherine Valli Pasubio 5 5 1909 releveuse  
11 8 1927 / 2 12 1929 Piarregonda Pietro Valli dei Signori 4 5 1884 manoeuvre  
6 9 1927 / 22 4 1927 Rainaudo née Capoulade Marie Castelsarrasin gratteuse  
8 9 1927 / 17 2 1928 Rainaudo Maria Angela Cavour manoeuvre  
7 3 1927 / 2 11 1927 Durbiano Silvio Scothdole 11 0 1913 manoeuvre  
16 3 1927 / 3 4 1930 Piarregonda Pietro Valli dei Signori 4 5 1909 manoeuvre  
16 3 1927 / 31 3 1927 Piarregonda Pietro Valli dei Signori 4 5 1884 manoeuvre  
11 7 1927 / 2 12 1929 Piarregonda Pietro Valli dei Signori 4 5 1884 manoeuvre  
17 12 1927 / 17 12 1928 Rainaudo Maximo Paesano 28 8 1905 lamineur  
24 2 1927 / 6 8 1929 Filippi Cirillo Albienger 24 3 1909 manoeuvre  
10 1 1928 / 4 4 1931 Picco Umberto Coazze 25 8 1908 manoeuvre  
12 1 1928 / 16 6 1930 Gaiché Guiseppe Valli dei Signori 26 1 1875 chauffeur  
17 1 1928 / 30 8 1928 Gaiché Maria Valli Pasubio 28 8 1908 gratteuse  
18 1 1928 / 5 3 1928 Cumberto Giuseppe Valli dei Signori 15 10 1884  
manoeuvre  
18 1 1928 / 20 2 1928 Trattenero Fortunato Valli dei Signori 2 8 1910  
manoeuvre  
19 1 1928 / 3 3 1928 Trova Michele Carignano 18 5 1909 manoeuvre  
21 1 1928 / 10 5 1931 Marchioni Stefano 13 12 1871 manoeuvre

7 2 1928 / 17 6 1930 Gaiche Giovanni Valli dei Pasubio 5 10 1912 manoeuvre  
 9 2 1928 / 15 2 1928 Viscogliosi Félice Castiglione 7 11 1905 manoeuvre  
 14 2 1928 / 19 3 1931 Rainaudo Giuseppe Uncino 17 2 1899 décapeur  
 18 2 1928 / 20 7 1931 Ninicoli Enrico Rome 15 5 1880 décapeur  
 2 4 1928 / 2 8 1929 Filippi Vincenzo Valli dei Signori 30 10 1893  
 13 4 1928 / 31 8 1928 Carraro Carlo Villanova 5 3 1894 manoeuvre  
 21 4 1928 / 5 7 1928 Carraro Giovanni Villanova 26 10 1914 manoeuvre  
 7 5 1928 / 27 11 1928 Carraro née Goblin Candide Villanova 30 8 1898  
 gratteuse  
 29 5 1928 / 10 10 1929 Ballestra Elisabeth Dubino 5 6 1885 trieuse  
 30 5 1928 / 28 3 1929 Badock Ernesto Preganziol 24 4 1903 fondeur  
 9 6 1928 / 13 8 1928 Baggi Pietro Alme 29 6 1889 manoeuvre  
 11 7 1928 / 18 8 1928 Angioli Cherubino Palazzago 29 8 1882 manoeuvre  
 11 7 1928 / 18 8 1928 Angioli Ferdinando Barde 20 12 1911 manoeuvre  
 27 7 1928 / 25 8 1928 Barbon Luigi Spresiano 6 4 1893 manoeuvre  
 27 7 1928 / 13 8 1928 Pagnicio Giovanni Casarsa 19 9 1904 manoeuvre  
 7 8 1928 / 7 1 1929 Trova Michele Carignano 18 5 1909 manoeuvre  
 22 8 1928 / 13 11 1930 Filippi Giovanni Valli dei Signori 16 3 1885 manoeuvre  
 27 8 1928 / 7 1 1929 Salerno Antonia Vizzini 20 1 1907 manoeuvre  
 8 9 1928 / 18 9 1928 Catzeddu Salvator Cristiano 27 6 1889 manoeuvre  
 8 9 1928 / 18 9 1928 Fais Guiliano Fluminaggiore 3 4 1893 manoeuvre  
 9 10 1928 / 15 1 1934 Davi Aldo San Didero 24 10 1912 manoeuvre  
 10 10 1928 / 2 6 1930 Rainaudo Catherine Cavour 17 12 1911 manoeuvre  
 18 10 1928 / 16 6 1930 Vicenti Domenico St Mauricio 14 4 1898 manoeuvre  
 30 10 1928 / 18 5 1929 Badoch Ferdinando Preganziol 22 1 1906 manoeuvre  
 26 9 1930 / 21 3 1931 Leonardelli Maria Moravia 16 9 1916 manoeuvre  
 13 10 30 / ? Polacco Ottonino Vazzola 14 3 1905 lamineur  
 21 1 1932 / 15 2 1932 Concato Giovanni Avignano 28 5 1916 manoeuvre  
 31 5 1932 ? Sbaïs Giovanni Ronchis 19 10 1909 manoeuvre  
 1 8 1932 / 8 10 932 Marchioni Carlo Vigonza 16 1 1899 manoeuvre  
 20 5 1933 / 20 8 1935 Rainaudo Martino Paesano 28 8 1905 manoeuvre  
 20 5 1933 / 3 2 1934 Sbaïs Valentino Ronchis 9 9 1885 manoeuvre  
 25 3 1933 / 19 5 34 Toniolo Mario Lozzo 13 8 1900 manoeuvre  
 29 3 1933 / 9 9 1933 Baima Anna née Quaglia Monbello 9 6 1902 manoeuvre  
 29 3 1933 / ? Ferrero Angela née Ravicchio Groscavallo 20 10 1903 manoeuvre  
 8 6 1933 / 22 8 1933 Marsoni Ricardo Ronchis 28 9 1913 manoeuvre  
 12 6 1933 / Pierregonda Pietro Valle dei Signori 12 4 1914 manoeuvre  
 19 6 1933 / 26 2 1934 Rainaudo Mario Cavour 21 8 1914 manoeuvre  
 20 7 1933 / 4 2 1935 Rimondetto Francesco Barge 22 3 1893 manoeuvre  
 25 7 1933 / 3 2 1936 Baronio Elia Fluminaggiore 3 4 1893 manoeuvre  
 4 8 1933 / ? Sbaïs Alexandro Ronchis 23 4 1911 manoeuvre  
 10 8 1933 / 1 11 1933 CernaPietro Cerie 29 12 1894 manoeuvre

**1<sup>er</sup> Décembre 1927**  
**La Voix du Peuple journal CGT**  
**Enquête dans la Région Agricole du Sud-ouest**

Depuis quelques années, l'agriculture du Sud-Ouest français a attiré l'attention de l'opinion publique française et étrangère. De nombreux journalistes se rendirent les uns après les autres dans ces campagnes pour y étudier ou mieux pour y découvrir les sujets de beaux articles d'impression et de couleur. Cependant — à quelques exceptions près — toutes ces enquêtes journalistiques ne portèrent jamais sur le véritable sujet qui pouvait à la fois intéresser l'opinion publique de ce pays et donner des renseignements exacts sur l'état et le développement de la production agricole de la Région.

**Les causes du dépeuplement du Sud-Ouest.**

Les départements de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne, du Gers et du Lot-et-Garonne sont parmi ceux qui ont le plus souffert de l'exode progressif des paysans vers les villes. Déjà avant la guerre on constatait ce phénomène, mais on n'y avait pas attaché assez d'importance. Les agglomérations citadines voyaient augmenter de plus en plus le nombre de leurs habitants, tandis que la population de la région demeurait stationnaire ou diminuait.

De ce fait il était évident que la campagne se dépeuplait de plus en plus au grand préjudice de la culture et par conséquent, de la production.

La guerre et l'après-guerre portèrent un coup fatal à l'agriculture du Sud-Ouest. Non seulement les vides causés par les victimes de la guerre ne furent pas comblés, mais un plus grand exode des paysans vers les villes se produisit. Ce fut à ce moment que des agriculteurs firent appel à la main-d'œuvre étrangère afin de combler le déficit de main d'œuvre indigène devenu impressionnant.

Il faut ajouter que si le phénomène de l'exode du paysan vers la ville est général à toute l'agriculture française, il est plus important dans les régions où la grande propriété foncière est très développée. Là où la terre est très morcelée, cet exode fait moins sentir ses effets néfastes. C'est que le paysan s'attache davantage au lopin de terre qui lui appartient, même quand il ne lui donne pas assez pour vivre.

Mais là où les domaines sont étendus et par conséquent la situation sociale tient plutôt du serf que de l'ouvrier au sens moderne du mot, le paysan n'a aucun intérêt à se sacrifier pour n'avoir qu'un bénéfice très limité.

Voilà, en quelques mots, les causes du dépeuplement progressif qui se produisit dans les départements sus indiqués et qui laissa à l'abandon des milliers d'hectares de terres fertiles et appropriées à la production agricole.

**L'émigration italienne.**

L'émigration des italiens en France fut de tout temps une émigration essentiellement industrielle. Les mines, le bâtiment, les usines sidérurgiques et métallurgiques ainsi que d'autres industries spéciales attirèrent toujours le plus grand nombre de ressortissants d'Italie. L'après-guerre, avec ses besoins pressants de main-d'œuvre pour la reconstruction des régions dévastées et

pour le développement de l'industrie française, vit le contingent d'Italiens augmenter considérablement jusqu'à atteindre, le chiffre d'un million environ d'individus qui constituent la masse, transalpine immigrée en France.

Mais en dépit des chiffres fabuleux que les journaux à maintes reprises ont étalés, le nombre des Italiens installés dans l'agriculture n'est pas aussi élevée qu'il a été indiqué.

Les services, officiels qui s'occupent plus, précisément du problème de la main-d'œuvre évaluent ce chiffre de 50.000 à 60.000 personnes, y compris toutes les catégories, c'est-à-dire propriétaires, fermiers, petits exploitants, métayers et salariés. Cette masse est répandue sur une dizaine de départements, mais c'est surtout dans les quatre départements mentionnés plus haut qu'on y constate le plus grand nombre.

Dans l'Aude, depuis quelques années, on y remarque un courant migratoire de salariés et de métayers italiens, et il a tendance à augmenter de plus en plus.

Les premiers essais sérieux d'introduction de paysans italiens dans le- Sud Ouest remontent à 1922. Ce fut à ce moment-là que toute la région connut une véritable invasion italienne.

Avec les premiers pionniers, apparurent tout naturellement les profiteurs français et transalpins ; toute la région fut sillonnée par des acheteurs et des intermédiaires qui allaient à la recherche des bonnes affaires.

Cette ruée des agriculteurs italiens vers la France se concevait facilement.

Chez eux, la valeur des terrains avait atteint des prix fantastiques : jusqu'à 30 et 40 mille liras l'hectare. L'affermage dans la vallée du Pô atteignait jusqu'à 1500 liras l'hectare. Et ceci - pour les grands domaines, car dans les provinces, même très pauvres, où la propriété est très morcelée les prix des terrains étaient encore plus élevés. Le Sud-Ouest paraissait aux yeux de ces agriculteurs italiens une espèce d'Amérique nouvelle ou l'on pouvait s'enrichir facilement. Le prix d'affermage d'une ferme moyenne de la vallée du Pô correspondait au prix d'achat des domaines de la Gascogne, du Languedoc. C'était la bonne aubaine, la fortune, la richesse. Rapidement les agences s'installent, les sociétés se constituent, les intermédiaires réalisent de gros profits. Il se produit un mouvement dans les affaires. La valeur de la terre s'accroît. Les domaines changent souvent de propriétaire et chaque changement marque une hausse du prix de vente. C'est toute une économie qui se réveille dans un pays où la propriété foncière paraissait condamnée à la mort lente.

Il y aurait un beau chapitre d'histoire contemporaine à écrire sur cette région.

Tout un monde d'intermédiaires des deux pays a poussé à la hausse artificielle le prix des terrains qui causa tant de déceptions et des déboires aux infortunés qui se laissèrent aveugler par les bas prix de revient de la terre et par les illusions fallacieuses.

Toutes les initiatives de ce genre, laissées à l'initiative privée, donnèrent les mêmes résultats fâcheux. Et s'il y a eu ceux qui laissèrent dans le Sud-Ouest leur argent, par contre, il y a ceux, et ils sont nombreux, qui réalisèrent de jolis

bénéfices. Et ces derniers furent surtout les agriculteurs véritables qui ne se soucièrent pas des spéculations miroitantes et qui se bornèrent à leur rôle d'exploiteurs de la terre.

\* \* \*

Au fur et à mesure que se manifestait la ruée des acheteurs italiens des domaines du Sud-Ouest — et même un peu avant celle-ci — arrivaient d'Italie, les familles des paysans appelées par les agriculteurs. C'étaient des petits fermiers, des métayers, mais surtout des salariés qui, avec quelques économies, se hasardaient, à refaire leur vie dans un pays nouveau.

Les premiers attirèrent les autres. La chaîne des relations entre familles favorisa l'exode de certains villages de la Vénétie, de la vallée du Pô, vers le Sud Ouest. Ces familles — presque toujours nombreuses — se mirent à la tâche avec l'opiniâtreté propre aux colons dans un pays étranger. Est-il besoin de dire que les métayers des terrains en friche — par exemple — supportèrent pendant des années entières des conditions de vie tout-à-fait inférieures aux nécessités normales ?

Quand l'on pense que la plupart des Italiens s'installa dans des domaines abandonnés ou mal cultivés, on a la mesure de l'effort qu'ils ont donné pour régénérer ces terres et les faire produire.

Leur sobriété traditionnelle, leurs besoins réduits au minimum, la souplesse dont ils faisaient preuve pour s'adapter aux conditions de l'agriculture de cette région française, ne suffisaient pas, cependant, à combler tout à fait les vides de la production. Ils souffraient, ils s'endettaient pour mettre en valeur des terres dont seul le patron avait droit de tirer bénéfice.

Les salariés — à première vue — pouvaient paraître plus heureux. Assurés d'un minimum de salaire en espèce et en nature, ils n'avaient pas les soucis des métayers, mais — hélas ! — quels salaires !! De deux à trois mille francs en argent en plus de la maison d'habitation, de cinq quintaux de blé, de quelques pièces de vin par an et d'un petit jardin potager.

Mais les salariés se recrutent parmi les *braccianti* d'Italie, ces éternels condamnés au chômage dans un pays où il y a trop de bras pour ces besoins normaux. Et ils se résignaient à cette vie pénible, loin des brimades fascistes de là-bas, rêvant de pouvoir s'établir un jour métayer ou petit fermier.

### **Le fascisme italien dans le Sud-Ouest.**

Le gouvernement d'Italie ne tarda pas — en face de l'importance grandissante que prenait l'émigration italienne dans le Sud-Ouest français en hommes et en capitaux — de s'y intéresser de près. La presse fasciste italienne chercha à enrayer le courant migratoire par des campagnes très actives qui laissaient apparaître le souci de voir s'installer en France des paysans et des agriculteurs qui peu à peu s'éloignaient de leur pays sans espoir de retour, car s'il y a une émigration qui a tendance à se stabiliser c'est bien celle de l'agriculture et le gouvernement de M. Mussolini ne pouvait manquer de s'en inquiéter.

La campagne de presse contre l'émigration ayant fait faillite, le fascisme s'adonna alors à toute une œuvre d'encerclement, de contrôle, de mainmise sur

les ressortissants italiens de la Région ayant pour but d'empêcher à tout prix qu'ils fusionnent avec l'élément autochtone.

A Toulouse on installa, au début de 1922, un Patronage de l'émigrant italien, dirigé par des fonctionnaires du Commis-sariat de l'émigration d'Italie.

Ce patronage était chargé de pourvoir aux besoins des paysans qui arrivaient dans la Région, de les guider, de les informer.

Il fonctionnait aussi comme un véritable office de recrutement et de placement et par son canal la plupart des agriculteurs faisaient les démarches nécessaires pour obtenir leur main-d'œuvre en Italie.

Avec la prise du pouvoir par les fascistes, ce patronage — tout comme les autres organismes de l'Etat italien — devint un centre de propagande effrénée des idées mussoliniennes et un instrument de contrôle exclusivement politique de l'émigration. Mais la pénétration fasciste ne s'arrêta pas là.

L'Opéra Bonomelli - institution d'assistance aux émigrés italiens subventionnée par le Gouvernement - dépêcha dans la Région ses curés pour y faire de la propagande fasciste sous le couvert de la religion.

Son quartier général s'établit à Agen, dans le Lot-et-Garonne, et son action rayonnait dans toute la région. La propagande de ces curés fascistes visait surtout le prétendu danger de la déchristianisation des Italiens au contact de la population anticléricale de la région. L'effort de la Bonomelli porta donc contre l'école laïque et contre les organisations françaises syndicales ou autres. Elle recommandait la lecture de *L'Express du Midi* qui publiait chaque jour une rubrique d'informations fascistes en langue italienne. Enfin en 1925, le Gouvernement de Rome décréta la transformation de l'Agence consulaire de Toulouse en Consulat général. Cette Agence était dirigée par un Consul honoraire de nationalité française, qui fut remplacé en 1925 par un diplomate de carrière.

La première tâche du nouveau Consul fut de donner un plus grand essor aux organismes déjà existants : Patronage et Opéra Bonomelli. Il tenta de compléter ces institutions par la création d'un Faisceau pour lequel il fit appel aux agriculteurs fascistes italiens émigrés. Le siège du Consulat italien de Toulouse devint bientôt le centre de l'action fasciste dans tout le Sud-Ouest, c'est-à-dire de contrôle, de contrainte et de surveillance des Italiens émigrés. A plusieurs reprises, la presse française dut s'occuper de l'activité malfaisante des fascistes italiens.

Cette propagande mussolinienne menée à grand fracas et à grands frais fut loin de donner les résultats attendus. L'exemple de la population italienne du Sud-Ouest démontre comment le fascisme, sans l'aide de la terreur et de l'impunité, est incapable de rallier autour de lui les masses travailleuses.

Au contraire, malgré les moyens de représailles dont les Consulats d'Italie disposent pour courber parfois leurs nationaux, cette action tapageuse et inopportune, souleva l'indignation dans tous les milieux.

Mais le fascisme italien a un autre moyen — très puissant — pour exercer son influence sur la masse des agriculteurs et des petits exploitants de la terre : l'argent.

La Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud, contrôlé du côté italien par la Banco Commerciale d'Italie, est un Institut de crédit administré, dirigé par des fascistes. Cette banque a installé une succursale à Toulouse et des agences partout dans la région. C'est là un moyen de surveiller les affaires des agriculteurs italiens installés dans le pays et d'exercer une influence considérable sur eux, d'autant plus que le Crédit Agricole français ne peut apporter un grand concours aux entreprises agricoles. Et puisque le relèvement de l'agriculture du Sud-Ouest est en grande partie en fonction des capitaux qu'on lui met à disposition, il est évident que la banque fasciste joue un rôle de premier ordre dans l'activité des fascistes italiens de la région.

### **Le mouvement syndical.**

La C. G. T. n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour se pencher sur le problème de l'émigration dans l'agriculture de la Gascogne et du Languedoc. Dès 1925, elle chargea son Bureau de la main d'œuvre étrangère d'y faire une enquête sur place, et d'établir un rapport détaillé sur la situation qui existait.

Dans *le Peuple*, on a souvent parlé de la question à tous les points de vue, sans toutefois, se laisser aller aux reportages fantaisistes de la grande presse et sans exagérer les appréciations des uns et des autres.

Ce qui nous est apparu tout de suite indispensable, c'était de soustraire la masse émigrée à l'emprise des placeurs clandestins, véritables pieuvres des malheureux paysans italiens qui tombaient dans leurs pattes, de coordonner l'action de défense de leurs intérêts, de les amener à l'organisation syndicale, la seule qui pouvait leur assurer des avantages de toute sorte. Les premières tentatives pour la constitution du Syndicat des travailleurs de la terre, remontent à l'été 1925, mais il ne commença vraiment sa vie régulière qu'à partir du printemps 1926.

Avec des moyens très limités, portant son action sur plusieurs départements, parmi une population très dispersée, difficile à joindre et, même, à repérer, en moins de deux années, le Syndicat régional de Toulouse a conquis droit de cité. Il a déjà à son actif de belles victoires.

Au cours de l'année 1926, son effort fut orienté, en plus du recrutement, vers la révision des salaires et l'indemnité de cherté de vie. Avec l'appui de la C. G. T. il a pu résoudre une question qui intéressait les métayers émigrés : à savoir si on devait leur faire payer leur carte d'identité à plein tarif ou à tarif réduit. La thèse soutenue par nous eu gain de cause : le métayer étant un travailleur et non un exploitant à son compte, il devait payer sa carte d'identité au tarif réduit.

Le Syndicat régional fut moins heureux dans sa campagne en faveur de l'indemnité pour la cherté de la vie, constatée au cours de l'année (11 novembre 1925 - 11 novembre 1926). Cependant, cette action a permis à l'organisation de préparer pour l'année suivante une vive campagne relative à l'unification des contrats de travail, premier pas vers le contrat collectif.

En accord avec l'office régional de la main-d'œuvre agricole, il a réussi pour les nouveaux embauchages à faire appliquer un contrat type en ce qui concerne les salaires en espèces et en nature, l'horaire de travail, le tarif des

heures supplémentaires, le droit au salaire entier pendant une période minimum en cas de maladie, etc.

Ces mois derniers, avant l'échéance normale des contrats agricoles, notre Syndicat a poursuivi un travail méthodique auprès des paysans et des patrons afin d'introduire partout le principe du contrat écrit en établissant la règle des minima en espèce et en nature. Le résultat fut plus que satisfaisant.

Les engagements verbaux tendent à se restreindre de plus en plus. L'action syndicale a apporté une réglementation des conditions des travailleurs très appréciables, si - comme tout le laisse prévoir - le syndicat régional poursuit son développement ; l'année prochaine il posera au patronat agricole la discussion directe avec le Syndicat du contrat collectif pour les salariés, déjà en partie réalisé en fait par la diffusion du contrat-type.

### **Le placement.**

La question du placement qui était très importante, il y a deux ans, ne donne actuellement aucun souci. Il semble que momentanément l'Agriculture n'a plus grand besoin de faire appel à la main-d'œuvre étrangère.

D'autre part, l'émigration des paysans italiens est, à l'heure actuelle, interdite par le Gouvernement fasciste, du fait que ses agents refusent d'apposer leur visa sur tous les contrats de travail établis, même si les conditions de travail qui y sont prévues sont celles généralement appliquées dans la région.

Un mouvement de retour à la terre se produit parmi les italiens, anciens ouvriers agricoles, appelés en France pour travailler dans l'industrie, ce qui pourrait avoir une certaine importance pour le décongestionnement du marché du travail dans l'industrie, mais jusqu'ici il s'agit d'un contingent peu nombreux qui ne saurait avoir une influence quelconque à ce sujet.

L'agriculture dans le Sud-Ouest n'a plus ce besoin pressant de bras qui s'était manifesté dans les années précédentes. Son relèvement se poursuit lentement, il est vrai, mais cependant sans arrêt. Si les capitaux ne faisaient pas défaut, l'agriculture dans cette région serait à même d'absorber une grande quantité d'ouvriers et d'accélérer son développement technique et économique. Pour notre part, nous ne cachons pas notre préférence pour que soit encouragé, - dans le cas de nouveaux appels à la main-d'œuvre étrangère pour l'agriculture - le retour à la terre d'anciens paysans déjà en France depuis quelques années et plus aptes à s'y acclimater que de nouvelles recrues.

### **Les métayers.**

Tout ouvrier agricole italien engagé comme salarié rêve de devenir métayer, surtout ceux qui ont une famille nombreuse, et parmi les Italiens le fait est très répandu. Le métayage est très fréquent dans le Sud-Ouest de la France et dans le Limousin. Le métayer immigré a presque toujours été affecté à des terres en mauvais état de culture, éloigné des centres populeux, avec un cheptel rudimentaire, insuffisant pour lui permettre de tirer le moindre bénéfice de son travail et de celui des siens. L'œuvre du paysan émigré et particulièrement du métayer, fut et reste encore pour beaucoup un effort bien supérieur au profit réalisé.

Au bout de quelques années de travail opiniâtre, de sacrifice inouï, de privations même, combien de ces métayers, sans bail, sans garantie, se voient remerciés par leur patron qui a vendu la propriété ou qui veut changer le système de culture.

Les intérêts des métayers immigrés sont les mêmes que ceux de leurs camarades français. Comme ceux-ci, ils sentent la nécessité de faire aboutir les revendications formulées dans le programme agraire de la C. G. T.

Le Syndicat Régional de Toulouse a fait tout ce qu'il a pu pour défendre, dans les limites de ses possibilités et des lois existantes, les intérêts des métayers en les coordonnant à ceux des camarades français de régions avoisinantes.

Il y a cependant une revendication qui est tout à fait particulière aux métayers des terres incultes ou délaissées et qui intéresse davantage nos camarades italiens; c'est celle qui consiste à réclamer des propriétaires de ces terres, la garantie d'un produit minimum pour le métayer au-dessous duquel il n'y a pas lieu à partage avec le propriétaire.

Pour terminer au sujet de l'activité de notre Syndicat Régional de Toulouse, nous ferons remarquer la tâche qu'il accomplit encore dans ce domaine de l'assistance morale et judiciaire, à ceux qui s'y adressent. Son secrétaire s'intéresse aux mille problèmes qui s'attachent à la vie de l'émigré. Aussi, chaque jour, un courrier volumineux arrive au siège du Syndicat, à la Bourse du Travail de Toulouse. En moins, de deux ans, notre organisation a su acquérir, aussi bien parmi la masse des travailleurs qu'auprès des patrons et des autorités, une autorité incontestable.

L'âme de cette belle œuvre de solidarité syndicale, notre camarade Giovanni Faraboli<sup>1</sup>, est un militant de premier plan, dont le nom est attaché à l'un des plus puissants mouvements de classe d'Italie. Là-bas; il a tout perdu et, le cœur serré, il a assisté impuissant à la destruction barbare de l'œuvre de trente années de travail et d'action. Réfugié en France, dès le premier jour, il a repris avec la patiente foi des apôtres son labeur, parmi ses camarades émigrés, infatigable, plein d'enthousiasme, comme aux jours déjà lointains de son active jeunesse.

**Une entrevue avec M. Francesco Ciccotti, ancien député socialiste d'Italie.**

---

<sup>1</sup> Giovanni Faraboli (Valle di San Secondo Parmense, 23 mars 1876 - Parme, 4 février 1953) a été un syndicaliste italien membre du PSU (la fraction socialiste de Matteotti) et fondateur de coopératives agricoles de Parme. Il a commencé son engagement politique par ses activités en 1901, quand il a fondé la Ligue des agriculteurs Fontanelle de Roccabianca, devenant son président. Il est inscrit à Parti socialiste italien en 1902. En 1921 les fascistes prennent d'assaut la Maison des socialistes de sa ville, en 1922 les fascistes poursuivent leurs assauts en conséquence il va poursuivre ses activités à Milan. Après son activisme antifasciste, Après le durcissement de la répression fasciste contre le PSU, à la suite de la tentative d'assassinat de Mussolini par Zaniboni (le 4 novembre 1925) il part en France à Toulouse où il y avait déjà de nombreux travailleurs italiens. Il rentre au pays à la fin de Seconde Guerre mondiale. L'écrivain Giovannino Guareschi, s'est inspiré de lui pour créer le caractère littéraire de Peppone

Au cours de notre enquête, nous avons voulu connaître l'opinion de plusieurs personnalités françaises et italiennes sur l'immigration italienne, dans l'agriculture de la région.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que les Italiens ont apporté un précieux concours dans le relèvement de l'agriculture française.

Quelques personnalités cependant font certaines réserves, mais celles-ci découlent plutôt de considérations d'ordre politique qu'économique.

Nous avons cru opportun de donner ici le résumé d'une conversation très intéressante que nous eûmes avec M. Francesco Ciccotti, propriétaire d'une ferme dans les environs d'Agen et président de la Ruche Agricole de Toulouse.

M. Ciccotti est un agriculteur de fraîche date. C'est un ancien député socialiste d'Italie, qui mérita l'insigne honneur d'être privé de la nationalité italienne pour son action antifasciste. M. Ciccotti, quoique agriculteur et mêlé à de nombreuses affaires, ne renonce pas à la politique active et militante. Il collabore à *la Dépêche de Toulouse*, à des journaux allemands, à des journaux antifascistes italiens qui se publient à l'étranger. Il a même publié l'an dernier un pamphlet qui eut un certain retentissement : *Victor Emmanuel III et le Fascisme*.

Puisqu'il s'est, à maintes reprises, occupé des problèmes de l'immigration italienne en France, ses idées sur les différents aspects de ce problème résument un peu ce que nous avons entendu répéter chez les camarades et les amis italiens de la région.

Au sujet des naturalisations, M. Ciccotti nous dit les dangers soit d'une politique (d'ailleurs hypothétique) de contrainte de la part de la France, soit, au sens contraire, d'une action pour les empêcher. Il faut surtout faciliter la fusion morale des Italiens et des Français dans le cadre du pays qu'ils habitent.

D'ailleurs, cette fusion se fait tout naturellement. Les paysans du Nord de l'Italie et les paysans gascons ou languedociens arrivent vite à s'entendre entre eux et à créer un langage nouveau, où se rencontrent, peut-être, les origines lointaines des deux langues sœurs.

Chez les paysans, ajoute M. Ciccotti, la langue ne sert pas pour faire des discours mais pour se comprendre. Ce nouveau « dialecte » qui s'établit de plus en plus, facilite les rapports entre les indigènes et les immigrés.

Les enfants, servent mieux encore à fonder les liens entre les deux parties de la population paysanne du Sud-Ouest.

Nous avons amorcé avec M. Ciccotti à peu près tous les problèmes qui intéressent l'immigration en général et celle de l'agriculture en particulier, et ses renseignements et indications nous ont été très utiles.

Sur un problème, entre tous, nous avons cru solliciter son opinion : sur celui de l'organisation en générale. M. Ciccotti n'a pas ménagé son approbation enthousiaste, au Syndicat Régional des Travailleurs de la terre.

Questionné au sujet du problème de l'école, il nous confirme les renseignements que nous avons recueillis ailleurs. Les enfants des immigrés italiens fréquentent assidûment leur classe; les initiatives à caractère impérialiste tentées par les fascistes ne peuvent aboutir. Nous avons remercié

M. Ciccotti, de son amabilité et des indications précieuses qu'il nous a données, ce qui a facilité notre tâche d'enquêteurs.

## **LES NOUVELLES CULTURES**

### **Le riz.**

On doit à l'initiative d'agriculteurs italiens, l'introduction dans la région, de la culture du riz. Elle se borne actuellement à une expérience tentée dans la zone de Martre Tolosane, expérience qui — selon l'avis des compétents a pleinement réussi.

Il n'est pas besoin de dire que le riz ne peut se cultiver que là où il y a des canaux d'irrigation. A Martre Tolosane, les terrains ont été aménagés, des sommes considérables ont été dépensées. La production actuelle du riz par hectare, peut être considérée comme satisfaisante et récompense l'effort accompli. Il est certain, que dans la partie plaine de la région du Sud-Ouest, il y aurait d'autres zones à aménager pour cette culture. Pour cela, il faudrait ajouter, à l'initiative privée des propriétaires, l'aide des Pouvoirs publics, favorisant les opérations de crédit à longue échéance pour l'exécution des travaux. Le développement de cette nouvelle culture, serait des plus intéressantes pour l'économie du pays, du fait qu'elle lui procurerait un produit, dont la France jusqu'ici est tributaire de l'étranger.

### **Le ver à soie.**

Plus importante et plus facile à un développement dans la région, est la réintroduction de l'élevage du ver à soie.

Nous disons réintroduction, car la Gascogne et le Languedoc furent, dans le passé, des régions où l'on pratiquait sur une large échelle la production des cocons.

Les immigrants italiens ne font que reprendre une culture qui fut abandonnée après la crise de 1880, faute de main d'œuvre.

L'élevage du ver à soie, comporte tout naturellement la culture du mûrier, c'est à cette tâche que s'adonnent quelques agriculteurs italiens. Mais puisqu'il s'agit de reprendre une culture abandonnée depuis près d'un demi-siècle, il fallait tenir compte de tous les enseignements de la pratique et de la science de ces dernières années. Les agriculteurs italiens préfèrent le mûrier nain à l'arbre traditionnel qui se rencontre encore dans pas mal de fermes du Sud-Ouest. Le mûrier nain a l'avantage sur l'arbre de n'occuper qu'une petite partie du terrain, un coin parfois où l'on ne saurait tirer grand chose. Il peut s'effeuiller avec un effort minime, sans les risques que présentaient les arbres pour les travailleurs obligés de se servir d'échelles pour ce travail. Ces avantages sont appréciables. Le travail du ver à soie est très dur et très intensif pendant une quinzaine de jours, vers la fin de juin, au moment où la main-d'œuvre agricole est appelée à d'autres travaux importants dans les champs. Réduire l'effort que demande la cueillette des feuilles de mûrier peut être un encouragement dans l'extension de la culture du ver à soie sur une large étendue et un apport considérable à l'économie agricole de la région.

Il faudrait que l'Etat suive et encourage cet effort que, jusqu'à maintenant, est laissé à l'initiative privée. L'industrie de la soie est une des plus anciennes de la France est une des plus riches.

Les paysans italiens qui se sont installés dans la région proviennent généralement des zones d'Italie où la sériciculture est largement pratiquée (Vénétie, Lombardie, Piémont, Vallée du Pô), et par conséquent ils ont toutes les capacités techniques nécessaires. Ils considèrent l'élevage du ver à soie comme une intégration nécessaire aux cultures existantes et une source de nouveaux bénéfices qui viendront s'adjoindre à leur petit gain actuel.

### **La tomate**

Les agriculteurs italiens de la région veulent tenter une autre culture, celle des tomates. Des expériences se poursuivent çà et là par l'initiative individuelle et par celle du Consortium des Agriculteurs de Toulouse. Les renseignements recueillis à plusieurs sources sont unanimes à considérer la culture de la tomate comme très rémunératrice et facile à introduire dans la région.

Il ne s'agira pas - bien entendu - d'affecter à cette culture des propriétés entières, mais de la répandre pour en faire un produit d'intégration. La culture de la tomate aussi est en fonction de la main-d'œuvre disponible dans la famille du paysan. C'est une production essentiellement familiale, comme celle du ver à soie, où les salariés, les métayers et les petits fermiers pourront trouver des bénéfices utiles.

La diffusion de la culture de la tomate fera naître l'industrie de la conserve de ce fruit, dont la consommation est assez importante dans la population française.

Il suffit de noter ces trois cultures nouvelles — riz, ver à soie, tomates pour avoir une idée de l'importance économique que représentent ces tentatives, tout le monde étant persuadé de leurs succès, dans un avenir assez rapproché. Il est superflu de mentionner les efforts faits par les immigrants pour l'amélioration et l'accroissement de la production dans des autres cultures. Les engrais chimiques sont de plus en plus répandus

### **L'avenir du Sud-Ouest**

Cette région — au dire de tous les personnalités compétentes que nous avons interrogés — doit, dans un avenir prochain, non seulement se suffire à elle-même, mais approvisionner de ses produits les autres régions de la France. Il suffit d'un minimum d'organisation, de la coordination des initiatives et des efforts individuels, de l'encouragement des Pouvoirs publics pour atteindre assez rapidement le but recherché.

Nous avons vu un exemple frappant de cette nécessité d'organisation, au sujet de la crise du lait. Tandis qu'à Toulouse, le lait fait défaut et qu'il est de qualité inférieure, les fermiers dont la production est abondante, qui ne disposent d'aucun, moyen rapide de transports, le font consommer à leurs porcs. Pour assurer l'approvisionnement régulier du chef-lieu du département, il faut une organisation ad hoc. Et cette organisation, sous l'initiative de la Ruche Agricole, que préside M. Ciccotti est aujourd'hui un fait accompli. Une commission a été constituée pour chercher les moyens les plus propres à garantir l'arrivée régulière du lait et sa distribution aux consommateurs.

La Ruche Laitière a prévu la condensation du lait, en supplément de la consommation des villes.

Pour combattre les maladies infantiles causées par le mauvais lait qui est sur le marché, la commission a envisagé la création de la Maison du Lait, qui distribuera journellement de 8 à 10 mille litres de lait. Le contrôle hygiénique et sanitaire, pourra s'exercer facilement, l'écoulement du lait sera assuré tant à Toulouse, qu'aux autres centres urbains et la population en trouvera à tous les points de vue ses avantages. Les producteurs ont accueilli favorablement cette initiative qui peut être rapidement réalisée.

\* \* \*

Ce qu'il faut retenir, c'est que — en dehors des cultures nouvelles dont nous avons parlé plus haut, — dans le Sud-Ouest, il n'y a pas de colonisation à faire ou d'innovation à apporter. Les quelques agriculteurs italiens qui croyaient transplanter ici les mêmes méthodes et les mêmes systèmes de culture de chez eux, se sont vite détrompés. Il n'y a que de raviver la production, se tenir aux us et coutumes locales, greffer, si l'on peut dire, les expériences faites ailleurs sur les racines bien solides de l'agriculture du pays. Ceux qui ont pratiqué ces méthodes dès leurs débuts s'en trouvent très bien. Les autres ont du s'y adapter.

Les animaux français: - vaches laitières, vaches de travail, chevaux — n'ont pas besoin d'être remplacés par d'autres races dont l'acclimatation serait difficile et les profits plus que problématiques.

En résumé, l'avenir du Sud-Ouest agricole est en fonction du développement graduel de la production, du perfectionnement de ses moyens d'exploitation, des cultures nouvelles introduites et, surtout, de la coordination et de l'organisation technique, pour que, de l'effort et de l'initiative particulière, tout le monde puisse en bénéficier.

### **Organismes sociaux**

Nous avons vu au cours de ce rapport comment les fascistes italiens ont cherché à avoir entre leurs mains les moyens de contrôler et d'influencer la masse italienne agricole du Sud-Ouest : Patronage aux émigrants, Opera, Bonomelli, Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud et au-dessus de ces trois officines de marque fasciste, le Consulat de Toulouse qui les dirige.

L'effort des hommes de Mussolini est destiné à l'échec le plus complet, car le paysan qui fait souche dans une localité autre que la sienne ne saurait y vivre sans se mêler à la vie active du pays.

L'isolement — même avec toute la protection et les faveurs du fascisme — lui répugne. Il sait qu'au contraire la fusion avec l'élément indigène est la condition préalable de sa vie et de sa prospérité.

La Ruche Agricole a été dans ce domaine un effort dû aux antifascistes les plus notoires de la région pour encourager cette entente, mieux, cette fusion.

Elle se propose aussi d'apporter aux agriculteurs les avantages du Crédit Mutuel Agricole par le canal des caisses locales.

Cet organisme veut associer de plus en plus les éléments qui vivent à la terre et de la terre, quelle que soit leur nationalité. Et cette association — qui a pour base le Crédit Mutuel pourra se développer dans tous les domaines :

achats en commun, transformation directe des produits de l'agriculture, vente collective directement aux consommateurs sans passer par les intermédiaires. Un programme hardi auquel il faut souhaiter une réalisation rapide.

Le seul obstacle qu'on nous faisait remarquer, c'est la pénurie d'argent du Crédit Agricole Mutuel et les difficultés énormes que rencontre celui qui y a recours.

Il est certain que de toute politique d'agriculture, la base essentielle, c'est le crédit. Et puisque le capital privé ne se tourne pas vers la terre — dont les investissements ont des garanties peut-être supérieures à tout autre, mais conditionnés à des longues échéances — il faut donner plus de moyens à cet organisme pour qu'il puisse accomplir plus largement la tâche bienfaisante pour laquelle il a été créé.

\* \* \*

Un autre organisme auxquels président aussi des militants antifascistes, c'est le Consortium des Agriculteurs. Sa tâche est sensiblement égale à celle de la Ruche, mais son activité se dirige surtout dans les fournitures de tous genres à ses associés comme : engrais chimiques, semences, plantes, machines, etc.

Les agriculteurs italiens et français qui en font partie s'y approvisionnent de tout ce qui leur est utile pour l'exploitation de leur ferme et le crédit est largement pratiqué avec des opérations d'escompte consenties par la Banque Française et Italienne.

Le Consortium publie aussi une revue technique mensuelle où sont traités les différents problèmes afférents à l'agriculture. C'est à lui que l'on doit l'initiative de l'introduction de la culture de la tomate.

Ces deux organismes, en quelque sorte, s'intègrent dans leur fonction et leur développement constant témoigne du succès qu'ils ont rencontré et de l'avenir brillant qui leur est réservé.

\* \* \*

Avant de terminer ce rapport, nous voulons relater brièvement — et sur la base de chiffres— les-résultats obtenus dans une métairie, en la choisissant parmi celles que nous avons visitées au hasard de notre enquête.

Il s'agit d'une petite ferme sise à Castanet, dans les environs de Toulouse, où demeurent comme métayers des bons camarades, les frères Ballocchi.

Elle comporte une étendue de 18 hectares en colline. Il y a un beau bâtiment, fait assez rare dans les campagnes, avec étable, grenier et dépendances.

La famille Ballocchi se compose de trois hommes jeunes et de deux femmes et se trouve sur la propriété depuis la fin de 1923.

A leur entrée dans la métairie, il y avait quatre bêtes à cornes, et les produits de l'année précédente étaient tout à fait minimes : une trentaine de quintaux de blé, une quinzaine d'hectolitres de vin et les légumes nécessaires pour la consommation de la famille.

L'année 1923-1924 ne leur donna que des résultats faibles. Les produits qu'ils tirèrent de leur travail acharné suffirent à peine à leur nourriture.

C'est dans l'année 1924-1925 que la vie commença à renaître à la métairie.

En 1926-1927, la production est la suivante : Blé, 60 quint. ; Pommes de terre : 6a quintaux ; Maïs : 80 quint. ; Betteraves : 100 quint. ; Avoine: 20 quint. ; Vin 32 hectos, Le cheptel vivant se compose de 20 bêtes, deux ayant été vendues au cours de l'année, dont 1 cheval, 2 bœufs de 7 ans, 43 vaches de 4 ans, 6 de 3 ans et 3 de 2 ans. En plus, la propriété a produit du fourrage et des légumes pour l'entretien du bétail, d'une porcherie et d'une bassecour, dont le bénéfice net annuel, peut se chiffrer à cinq mille francs.

\* \* \*

Celui qui a tiré le plus gros bénéfice du travail de cette famille laborieuse, a été le propriétaire qui a vu non seulement augmenter sensiblement sa part de revenus annuels en produits, mais encore qui a pu revaloriser sa propriété dont la valeur était de 100.000 francs, au moment de l'entrée de la famille Ballocchi, et qui atteint actuellement 170.000 francs. Et de tels exemples sont nombreux dans la région.

Tous les fermiers n'ont pu obtenir des résultats aussi satisfaisants que les petits métayers de Castanet, d'autres se sont donné tout entier au relèvement du domaine loué, mais les récoltes n'ont pas laissé aux exploitants de quoi assurer leur existence.

La plupart des fermiers, le Consortium même, considèrent que la situation agricole dans une grande partie des domaines de la région peut et doit être améliorée par la recherche technique des semences qui doivent donner un plus grand rendement, c'est à quoi s'attache plus spécialement le Consortium franco-italien. Sur une même parcelle de terre, des blés de provenances différentes sont semés pour obtenir une indication qui permettrait aux fermiers d'obtenir de meilleurs rendements, et les retenir aux champs, une première fois abandonnés.

Au Consortium, où des études sérieuses ont déjà été faites, on nous a affirmé que les Italiens, dans une partie de la région ne sont pas récompensés de leurs efforts et ne sauraient se stabiliser dans les exploitations qu'ils ont louées ou qu'ils travaillent à métayage, si les rendements actuels ne pouvaient être améliorés.

Mais de cet effort de remise en valeur des terres ou de l'accroissement de leur valeur, ce serait injuste, que seuls les propriétaires profitent.

L'exemple de la petite ferme de Castanet est là pour le prouver. Si demain le propriétaire renvoyait les métayers actuels (et il le pourrait, car ils n'ont pas de bail), ceux-ci après quatre années de dur travail, de sacrifice, d'effort sans nom, sortiraient de la terre qu'ils ont fécondé de leur sueur, avec un bénéfice insignifiant, disproportionné au profit réalisé par le propriétaire.

\* \* \*

C'est donc la réforme de la législation sur le colonat partiaire qui s'impose avant tout avec urgence, pour protéger avec les intérêts légitimes du métayer, ceux de la Nation. Si l'on veut attacher le paysan à la terre, il faut lui donner des moyens d'existence convenable et le mettre à l'abri de toutes les injustices dont celle que nous venons de démontrer est la plus frappante et la plus préjudiciable au relèvement de l'économie agricole du pays, et de l'économie nationale tout court. J. LAPIERRE. E. CAPORALI.

## **Revue des études coopératives :** **1<sup>er</sup> octobre 1927 : L'Immigration Italienne dans le Sud-Ouest**

La France est devenue, depuis la fin de la guerre, un grand pays d'immigration. Il y a aujourd'hui chez nous 2.498.000 étrangers, soit 6 % de la population totale de notre pays. De 1921 à 1926 celle-ci ne s'est accrue que de 586.000 Français, mais 948.000 étrangers ont été appelés et installés chez nous par nos propres organisations économiques pour remplir en partie les places laissées vacantes dans nos champs, nos ateliers et nos mines par les 1.400.000 Français dont la guerre nous a privés.

Cette immigration était une nécessité à la fin de la guerre ; elle l'est encore aujourd'hui dans nos régions agricoles ; elle le redeviendra dans nos villes industrielles le jour où sera terminée la crise temporaire de chômage que nous subissons maintenant. Sans l'immigration, la France d'après guerre n'aurait pas pu intensifier sa production comme elle l'a fait et, à l'avenir, elle pourrait poursuivre sa marche vers une prospérité plus grande. La population autochtone ne semble pas près de se développer beaucoup, et d'ailleurs le relèvement rapide de la natalité française, même, s'il se produisait immédiatement, ne pourrait pas fournir avant 15 ans au moins les forces de travail dont nous avons besoin.

On s'efforce pourtant de signaler de divers côtés les inconvénients de cette pacifique invasion. Il est humiliant, dit-on de voir des colons étrangers s'enrichir sur la terre qu'abandonnent nos paysans. Cette immigration, remarque-t-on d'autre part, est dangereuse si on ne la régularise pas, soit que les immigrés viennent concurrencer les ouvriers autochtones sur le marché du travail en période de chômage, soit qu'ils soient mal recrutés physiquement ou moralement, et qu'ils encombrant nos hôpitaux où nos prisons au lieu de travailler. Enfin, l'on a signalé les dangers que nous ferait courir en cas de guerre ou de troubles intérieurs des colonies étrangères compactes, rebelles à notre mentalité, indifférentes à notre vie politique, et résistant à toute assimilation.

Il est encore difficile de dresser le bilan exact des avantages et des inconvénients de l'immigration, bien qu'« a priori » les premiers semblent l'emporter. C'est qu'elle est encore un phénomène récent et qui n'a pas donné tous ses fruits. C'est aussi parce que ces fruits ne sont pas les mêmes dans toutes les régions et pour toutes les professions. Mais si tout jugement d'ensemble apparaît comme devoir être encore imprudemment rendu dans les circonstances présentes, l'heure semble pourtant venue d'observer séparément l'aspect particulier du phénomène dans chaque région, de suivre son développement et de chercher à prévoir, d'après ses premiers résultats, ceux, qu'elle pourra donner plus tard<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Bulletin du Ministère du Travail de juillet-septembre 192c vient de publier une étude statistique intéressante du mouvement d'immigration sous le titre « L'immigration contrôlée des iravaillews étrangers en France de 1920 à 1925 ». Pour chaque année, il reproduit le dénombrement des entrées et des rapatriements d'ouvriers étrangers, en les -classant à la fois d'après leur profession et d'après leur pays d'origine. Il ne faut accorder à ces statistiques qu'une confiance très limitée : d'abord n'y figurent pas les ouvriers qui ne déclarent pas leur intention de s'installer en France pour y travailler ; ensuite la profession qu'ils déclarent à leur entrée n'est pas toujours celle qu'ils exerceront plus tard ; enfin les statistiques

L'un des aspects les plus intéressants de l'immigration, c'est l'invasion des campagnes du Sud-Ouest de la France par des Italiens : métayers, fermiers, maîtres-servants ou simples travailleurs salariés. Ce mouvement a commencé au printemps de 1923. Depuis lors il s'est intensifié et régularisé. Il a renouvelé l'aspect des villes et villages du Sud-Ouest. Des magasins spéciaux avec des enseignes en italien vendent maintenant, à Auch ou à Toulouse, tous les aliments nationaux italiens : les pâtes, le macaroni, la farine destinée à la « polenta ». Les bureaux de marchands de biens, les offices de transactions immobilières se sont multipliés, et leurs enseignes près des gares s'adressent, en italien au passant. Des banques franco-italiennes se sont créées pour avancer des capitaux aux nouveaux venus ou recevoir leurs dépôts. Les journaux de Toulouse publient quotidiennement une « Cronica italiana ». L'importance du mouvement éclate aux yeux les plus indifférents aux phénomènes démographiques.

Cette immigration-là diffère sensiblement des mouvements analogues qui se produisent à l'heure actuelle sur d'autres points du territoire français. La question surtout de la lente assimilation de ces étrangers ne se pose pas de la même façon.

Les étrangers qui viennent au secours de notre industrie du Nord et de l'Est sont groupés par la nature même de leur travail ou par les soins des patrons qui les ont recrutés. Cela les rend difficiles à assimiler, mais peut-être un jour seront-ils rapatriés. Quant aux Belges et aux Espagnols qui viennent au secours de notre agriculture pendant seulement les saisons de suractivité, ils restent près des frontières de leur patrie, ne s'attachant pas au sol et n'achetant pas de terre. Ce sont des oiseaux de passage qui, après avoir touché les salaires d'une saison de travail, retournent chez eux ou se laissent tenter par l'appât des salaires industriels. Le célibat leur permet ce vagabondage. L'assimilation de tous ces ouvriers-là est donc particulièrement difficile, mais n'est pas très nécessaire. Les Italiens, au contraire, installés dans notre Sud-Ouest, sont loin de chez eux. Ils sont venus avec leurs familles. Ils ont passé des baux à long terme et parfois même acheté de la terre. Et plutôt que de désirer revoir un jour le corps de leur patrie, ils préfèrent en évoquer l'âme entre eux, se regroupant volontairement bien que le travail ait tendance à les séparer et constituant chez nous des îlots qui résistent à notre culture. Attitude étrange et troublante : leur assimilation est particulièrement désirable, car sans elle l'accroissement de leur nombre en face d'une population autochtone sans cesse décroissante ne tarderait pas à transformer la Gascogne en véritable colonie étrangère de fait. Cette assimilation semble aussi à première vue bien plus facile que celle des Belges et des Polonais de nos mines du Nord, puisque la nature de leur travail au lieu de les grouper les disperse parmi les Français. Mais elle se heurte à d'autres obstacles, d'ordre moral et non plus matériel :

---

des rapatriements sont souvent incomplètes, aucune déclaration n'étant exigée -des ouvriers qui nous quittent. Comme d'autre part, aucune statistique ne peut donner de renseignements sur l'état moral des immigrés, ni sur les résultats de leur travail, rien ne dispense d'étudier ce phénomène dans les régions mêmes où il se produit.

surtout un nationalisme exaspéré, soigneusement entretenu de loin, par leur pays d'origine.

Si depuis, quelques années de nombreuses études ont été faites sur l'immigration en France en général, elles ont peut-être eu tort d'oublier les aspects très particuliers, de la colonisation du Sud-Ouest par les Italiens. Nous voudrions les mettre en lumière, en disant successivement pourquoi cette colonisation: s'est produite, comment elle s'est organisée, quels sont ses premiers résultats.

### **I. Causes de l'immigration**

L'immigration a commencé à se produire le jour où la Gascogne et l'Italie se sont rendu compte qu'elles avaient des besoins complémentaires : la première demandant des hommes pour cultiver ses terres abandonnées, l'Italie cherchant des terres pour qu'y travaille sa trop forte population.

Avant 1914 déjà, l'agriculture française «manquait de bras»<sup>3</sup>. Aux heures de travail intense de l'été ou de l'automne les plus riches de nos régions agricoles : Beauce, Bourbonnais, Languedoc ressentait cruellement les conséquences de l'exode rural et de la faible natalité. Mais il ne s'agissait guère alors que de crises temporaires et, pour y remédier, on se contentait de provoquer des migrations saisonnières d'ouvriers français pour la plupart. Des régions pauvres du Plateau Central ou des Pyrénées, des ouvriers descendaient pour les moissons et les vendanges dans les plaines plus riches du Languedoc et du Bourbonnais. D'autres partaient du Morvan ou de Bretagne pour chercher du travail dans le, bassin, parisien.

Les récoltes faites, ces ouvriers rentraient chez eux. On ne faisait guère appel à des étrangers que dans les régions frontalières. Le Nord recrutait des Belges, le Languedoc et le Roussillon des Espagnols.

Déjà la Gascogne se signalait par sa très rapide dépopulation. A elle, il aurait fallu bien plus qu'une aide saisonnière d'ouvriers journaliers. Il lui manquait même des chefs d'exploitation, fermiers, métayers, maîtres-valets. Mais; elle s'en inquiétait peu. Elle travaillait moins et dépérissait. Pour s'adapter aux circonstances nouvelles, elle devenait pays d'élevage et non plus de culture. Prise entre deux régions de monoculture extrêmement prospères, celle de la résine et celle du vin, elle se considérait comme moins privilégiée, plus pauvre et ne réagissait pas.

C'est seulement pendant la guerre, et lorsqu'elle cessa de pouvoir compter sur l'aide d'ouvriers venus des autres provinces françaises, qu'elle s'émut sérieusement de la forte proportion des terres incultes. C'est à la fin des hostilités seulement que beaucoup de citadins, ruinés par l'inflation, songèrent qu'ils pouvaient faire rapporter quelque chose à leurs petits domaines ruraux, considérés uniquement jusque-là comme des buts de promenade où des lieux de repos. On comprit alors toute l'ancienneté du mal et on songea dès lors aux moyens de lutter contre lui.

---

<sup>3</sup> Sur ce point, le livre de notre maître regretté A. SOUCHON S La crise de la main- d'œuvre agricole » de 1913 conserve encore tout son intérêt

La région française la plus atteinte par la dépopulation est précisément le vaste polygone compris entre Toulouse, Montauban, Agen, Mont-de-Marsan et Tarbes. Elle comprend tout le département du Gers et une bonne partie de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne. Cette région s'est continuellement dépeuplée depuis 1840. Les statistiques en font foi :

**Population de la Gascogne de 1826 à 1926**

	1826	1848	1851	1881	1911	1926
Haute-Garonne..	407 016	481. 938	480 734	468.533	442.065	431.505
Gers.....	307 601	314 885	307.479	279.914	231.088	196.419
Lot-et-Garonne..	336.886	346.260	341 345	310.583	274.610	246.609
Tarn-et-Garonne.	241.586	242 498	237.553	216.435	188.553	164 191

Sans doute, les départs vers Paris ou Bordeaux sont en partie cause de l'affaiblissement de la population. Mais en somme le Méridional quitte peu son pays. La cause principale du dépeuplement, c'est l'affaiblissement incessant du taux de la natalité.

**Taux de la natalité pour 10.000 habitants (1)**

	1826	1846	1881	1911	1925	1926
Haute-Garonne..	302	235	204	155	159	160
Gers.....	237	202	138	132	149	152
Lot-et-Garonne..	253	198	163	135	157	158
Tarn-et-Garonne.	258	219	175	153	171	156

Il est triste de constater que ce taux ne se relève que depuis l'arrivée des immigrants italiens. Cette zone de mort a toujours eu à enregistrer depuis 1850 un excédent des décès sur les naissances, ainsi que le montre le tableau suivant.

**Naissances par rapport aux décès**

(Chiffres pour 10.000 habitants)

	1826	1846	1881	1911	1925	1926 <sup>(2)</sup>
Haute-Garonne..	+72	+40	+ 2	-41	44	-24
Gers.....	+38	- 8	-34	-52	-38	-35
Lot-et-Garonne..	+59	-22	-41	-54	-50	-41
Tarn-et-Garonne	+45	-24	-32	-35	-57	-31

Ces chiffres ne permettent d'ailleurs pas de mesurer l'importance du mal dont souffre l'agriculture du Sud-Ouest. Il faut y ajouter que les grandes villes de ces départements ont vu leur population augmenter depuis 1850. L'exode rural a donc fait souffrir les campagnes autant que la diminution du nombre des naissances. Non seulement cette région n'a plus que très peu d'enfants, mais

encore ces enfants ne consentent plus à travailler la terre. Il serait facile mais fastidieux de présenter encore des chiffres à ce sujet.

En résumé, le Gers, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, depuis 1840, ont perdu les 2/5 de leur population. La Haute-Garonne se dépeuple aussi de façon ininterrompue depuis 1880, faute de naissances. Tous ces départements ont, bon an mal an, une moyenne de 7 naissances pour 10 décès. Le Gers voyait, avant 1925, sa population diminuer de 1.400 âmes par an<sup>4</sup>. Il est vrai que de 1921 à 1926 les statistiques sur la situation démographique sont un peu plus consolantes. Mais ce n'est du qu'au triplement de la population, étrangère.

	1921		1926	
	Populat. totale	dont Etrangers	Populat. totale	dont Etrangers
Haute Garonne..	424.582	10.977	431.505	22.796
Gers.....	194.406	4.742	196.419	12.084
Lot-et-Garonne..	239.972	5.238	246.609	15.590
Tarn-et-Garonne.	159.559	1.435	164.191	6.942

Ce n'est pas d'ailleurs uniquement le nombre des hommes qui fait défaut à la Gascogne et, sur ce point, peut-être elle-même se fait-elle quelques illusions. C'est aussi l'activité et l'initiative chez ceux qui sont restés fidèles à la terre. Si l'on interroge sur ce point les Italiens eux-mêmes, on est frappé de voir qu'ils jugent les propriétaires gascons comme nous jugeons les landlords britanniques<sup>5</sup>. Et, de fait, une propriété à la campagne, trop souvent, n'est plus pour ces demis citadins un instrument de rapport. C'est plutôt un luxe, un signe de fortune ou de noblesse, un lieu de repos pour la période chaude des vacances. Ils exigent peu de leurs métayers et de leurs maîtres-valets, ils n'aimaient pas les innovations. Métayers et maîtres-valets sont atteints par contagion de la même paresse et du même défaut d'initiative. Ni les uns ni les autres ne sont cupides. La nature est généreuse, donne beaucoup pour peu de travail, et nul ne songe à lui demander un peu plus, en travaillant bien davantage.

Cette usure des énergies est le second défaut du Midi, défaut qu'il ne veut pas avouer, ou bien dont il ne se rend pas compte, étant tout absorbé par l'autre fléau : celui de la dépopulation. Le Midi océanique n'a aucun enthousiasme pour la production des richesses matérielles. Si l'on veut essayer de définir le rôle qu'il s'attribue et qu'il aime jouer dans l'économie nationale, il faut jeter les yeux ailleurs que sur l'agriculture et exagérer peut-être un peu la vérité, pour la mieux exprimer. Le Midi produit, des fonctionnaires et des hommes politiques, des tribuns, des ministres, de grands orateurs parlementaires, en somme les cadres et le personnel administratif de notre pays. Certains ne sont-

<sup>4</sup> Nous ne voulons parler que des départements atteints par l'immigration italienne. Mais il est bien entendu que le fléau de la dépopulation a atteint tous les départements limitrophes de ceux que nous avons cités : Lot, Aude, Hautes-Pyrénées, etc.. Mais ceux-ci sont vraiment pauvres, surtout le Lot. La dépopulation est donc assez compréhensible pour eux. Elle est inexcusable sur les terres riches du Lot-et-Garonne et de la région toulousaine

<sup>5</sup> Voir par exemple : il Coltivatore, 10 juillet 1926, p. 18

ils pas allés jusqu'à dire que la politique, c'est l'industrie locale à laquelle tout le monde s'intéresse ? C'est d'ailleurs, semble-t-il, une production rémunératrice. Nombreux sont les élus du Midi qui considèrent, en effet, avec un certain scepticisme les étiquettes, les idées et les programmes des partis auxquels ils appartiennent ; derrière des formules générales, ils songent avec soin et intelligence au profit de leur région. Conquise jadis par l'Ile de France à la suite d'une guerre malheureuse oubliée partout ailleurs, la région toulousaine garde encore de sa défaite un pittoresque ressentiment et cherche maintenant à s'imposer pacifiquement à son vainqueur. L'un des grands devoirs des élus du Midi, n'est-il pas d'alléger les charges fiscales de leur région? Sous l'Ancien Régime, la Gascogne, pays d'Etat, déjà payait moins d'impôts que le reste de la France. Aujourd'hui, on arrive au même résultat par le privilège des bouilleurs de cru ou la faible taxation des bénéfiques agricoles. Il est incontestable que le Sud-Ouest a toujours eu dans le gouvernement de la France, une importance hors de proportion avec son activité dans l'économie générale, et il en profite.

La terre de Gascogne n'inspire plus un vif amour ou un grand dévouement. Il lui manque des bras forts et des cœurs jeunes lui faisant confiance, des intelligences actives capables de renouveler la technique. Faute de tout cela, c'est une terre prématurément vieillie.

Mais tout cela, l'Italie peut le lui fournir.

Sa population s'accroît très rapidement (500.000 par an) et ne peut trouver sur le sol national ni assez de travail ni assez de pain. Certains propriétaires ont bien tenté de se livrer, dans la vallée du Pô à une culture très intensive et de faire vivre parfois sur un seul hectare dix ouvriers agricoles. Le jeu de la loi des rendements décroissants s'est opposé au succès de telles tentatives, dont il n'est resté qu'une importante amélioration de la technique agricole. L'Italie a donc eu recours à l'émigration et depuis que l'Amérique fixe étroitement le contingent de population, latine à admettre annuellement chez elle<sup>6</sup>, l'Italie a cherché à envoyer en France le surplus de sa population, active.

Mais il ne faut pas exagérer : ce n'est pas la misère ni le chômage qui ont chassé de chez eux les Italiens, ce sont plutôt des rapprochements permanents faits entre les prix de la terre, des produits agricoles, le taux des impôts et les conditions de l'affermage dans les deux pays, qui, promettant à leur travail une rémunération supérieure chez nous, les ont attirés dans notre Sud-Ouest. Quelques chiffres peuvent nous donner une idée de ces différences : Dans la région de Bologne et de Novaro, l'hectare de terre arable vaut jusqu'à 30.000 livres, il est affermé de 1.000 à 2.000 livres. En Gascogne, les domaines se vendent de 3.000 à 7.000 francs l'hectare, y compris la ferme et l'habitation.

En Italie, la terre supporte un système très complexe de diverses taxes dont le total s'élève parfois jusqu'à 250 ou même 500 livres l'hectare. Il est certain, qu'en France le fisc est moins exigeant.

Les Italiens devaient donc venir chercher chez nous de la terre et du travail.

---

<sup>6</sup> On lira avec intérêt dans BROWN « Les migrations et la classe ouvrière » (p. 162 et s.) une étude sur la nouvelle politique américaine d'immigration. Notons simplement que le contingent d'Italiens autorisé à entrer aux U.-S. qui était de 42.057 par an en 1922, n'est plus que de 3.845 depuis la nouvelle loi de mai 1924

Mais pour que le Sud-Ouest se pliât à la « colonisation » étrangère, il fallait d'abord qu'il ait épuisé les autres procédés de rajeunissement. Or c'est précisément à ce point qu'il en était arrivé en 1923. La loi du 4 mai 1918<sup>7</sup> sur la mise en culture des terres incultes n'avait donné presque aucun résultat, non plus que les mouvements migratoires que l'on avait voulu organiser entre diverses provinces françaises. Des colons bretons s'étaient bien installés dans les deux départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne mais n'avaient pas franchi la Garonne. La nature des cultures sur la rive gauche leur était apparue trop différente de celles dont ils avaient l'habitude.

Dès lors l'immigration italienne pouvait commencer, et presque aussitôt l'on découvrit entre les Italiens du Nord et nos Gascons des affinités de race et de langue. On admira que les immigrés comprissent sans étude le patois d'oc.

## **II. Comment l'immigration est-elle organisée ?**

Avant la guerre, c'était spontanément et individuellement que les Italiens quittaient les régions surpeuplées de leur pays et venaient chercher du travail en France. Ils en trouvaient dans les grandes villes et les centres industriels, très peu dans les campagnes.

On a trop tendance à dire aujourd'hui que depuis la fin de la guerre cet aspect anarchique de l'immigration n'existe plus et que tous les mouvements migratoires obéissent maintenant à des directives très respectées données par les gouvernements. Ceux-ci ont bien essayé d'en arriver là, mais ils n'ont pas entièrement réussi. Le Gouvernement français ne pouvait rester indifférent à un mouvement aussi intense que celui qui s'est produit de 1921 à 1926 ; il devait chercher à le discipliner. De son côté, le gouvernement italien n'a pas voulu se désintéresser du sort de ses nationaux expatriés. Mais ni l'un ni l'autre n'a pu diriger ce mouvement à son gré. En ce qui concerne spécialement les ouvriers agricoles italiens, il serait très imprudent de croire que leur recrutement en Italie leur répartition en France aient été administrativement réglés. La France, au cours des dernières années antérieures à la guerre, avait posé les premiers jalons d'une politique d'immigration. Mais alors tous les efforts avaient eu pour but un développement de l'immigration qui paraissait devoir être insuffisante si on ne la provoquait pas. On avait donc surtout établi des organes de recrutement à l'étranger, et l'œuvre de l'Etat avait consisté à intervenir diplomatiquement pour faciliter leur action. L'agriculture n'en avait que très peu profité<sup>8</sup>. Depuis la guerre, la politique française s'est précisée. La France surveille à ses frontières l'état sanitaire des immigrés. Elle a passé des traités de travail et d'assistance ; ceux-ci s'occupent du contrôle des immigrants isolés, des conditions d'admission en France des ouvriers étrangers, de la possibilité de leur fermer nos frontières en cas de chômage, des conditions légales dans lesquelles ils travaillent, enfin des conditions mêmes de leur recrutement. Il est à remarquer que la France, en accordant

---

<sup>7</sup> Voir J. O. du 8 mai 1918

<sup>8</sup> C'est ainsi, par exemple, que notre Comité des Forges et le Commissariat Italien de l'Emigration étaient entrés en relations dès 1907, et qu'entre eux un premier accord avait fini par être signé en 1911. L'agriculture du Sud-Ouest n'en avait tiré aucun profit. Les syndicats agricoles cherchaient plutôt alors à recruter des Polonais, et ceux-ci ne s'installaient pas sur les bords de la Garonne.

l'égalité de traitement des travailleurs français et étrangers, assume une bien plus lourde charge que ses co-contractants, car elle est, seule, pays d'immigration. D'autre part, ces traités ne sont pas tous semblables les uns aux autres ; malheureusement celui qui a été passé avec l'Italie nous impose plus d'obligations que les autres.

Enfin, la loi française est intervenue le 12 août 1926 pour régulariser la situation du marché du travail, établissant des sanctions contre le débauchage des immigrés et interdisant à ceux-ci de quitter avant un an la profession qu'ils ont déclaré devoir exercer le jour de leur entrée.

Depuis 1919, la création d'organismes français de recrutement à l'étranger et de répartition à nos frontières a permis de réaliser une sélection assez heureuse et une protection efficace du marché français du travail.

L'Italie, de son-côté, a une politique d'émigration et professe même à ce point de vue une doctrine extrêmement nationaliste. Des forces de travail sont une richesse à qui il faut sans ouvrir des débouchés à l'étranger, mais, dont il ne faut pas laisser confisquer les sources. Les Italiens vivant à l'étranger doivent rester Italiens, et ne pas se laisser assimiler. Ils doivent continuer à servir leur pays d'origine, soit politiquement par leur propagande morale, soit financièrement en faisant part de leurs gains aux parents restés au pays. Il ne faut pas non plus que ces émigrants soient recrutés par les offices du pays d'immigration au risque de dépeupler peut-être certaines parties du territoire italien où il n'y a pas vraiment surabondance de population.

Avant la guerre, tout traité avec l'Italie s'était heurté aux prétentions exorbitantes de cette nation. Le Comité des Forges ayant désiré, en vertu, de l'accord du 7 décembre 1919, obtenir une licence de recrutement en Italie, le Commissariat Italien de l'Emigration répondit qu'aucune licence définitive ne serait accordée si le Comité des Forges n'accordait pas au Consul d'Italie à Nancy le droit de se faire soumettre tous les règlements miniers, le droit de visiter les chantiers et les logements des immigrés, enfin s'il n'acceptait pas la compétence des tribunaux italiens pour connaître de tout litige relatif aux conditions d'embauchage.

En 1919, le gouvernement italien ne renouvela pas d'aussi folles prétentions, mais il n'a pas voulu accepter, comme les autres gouvernements avec qui nous avons traité que des missions officielles ou privées même avec l'agrément de l'administration italienne puissent, sur le territoire même de l'Italie, accepter, classer ou refuser les travailleurs présentés par le Commissariat de l'Emigration lui-même. En conséquence, le Commissariat agit seul en Italie. Tout le recrutement des ouvriers est entre ses mains.

Depuis 1919, les efforts du Commissariat pour affermir son autorité se poursuivent. Directement ou indirectement, il veille sur les Italiens émigrés et prétend les protéger même après leur départ. Un des moyens qu'il utilise pour rendre efficace cette protection, c'est la rédaction de « contrats-types », prévus par les accords de 1919. Ces contrats prétendent, en somme, arrêter les conditions dans lesquelles travailleront les immigrés, ils précisent leurs devoirs et leurs droits. Il est vrai que tout propriétaire gascon garde la liberté d'inscrire dans le contrat passé entre lui et l'immigré certaines dérogations et

certaines additions aux clauses du contrat-type pour tenir compte des usages locaux, mais, sous la force de la coutume, ces clauses tendent à devenir comme une véritable charte de la main-d'œuvre étrangère. Ces-contrats -types ont été rédigés d'un commun accord par le Commissariat Général de l'Emigration et par le Service français de la main-d'œuvre agricole, après que celui-ci eût consulté les organisations agricoles du Sud-Ouest.

Et voici comment procède le propriétaire gascon qui a besoin de métayers italiens : il se fait remettre par les bureaux des groupements agricoles de la région une formule imprimée de « contrat-type » dont il remplit les parties laissées en blanc. Cette formule comporte d'abord une demande adressée au Commissariat général de l'Emigration de Rome. Avant de la signer, le propriétaire indique son nom, son domicile, l'étendue et l'emplacement du domaine où il veut introduire des Italiens, le genre de culture auquel se prête ce domaine, l'étendue des prairies, terres labourables, pâturages, vignes, bois qu'il contient. Il doit aussi dire si son domaine se trouve en plaine ou sur des coteaux, et décrire sommairement le matériel agricole, les bâtiments d'exploitation et le logement qui seront mis à la disposition, de l'immigré.

Ensuite, sur le même formulaire se trouvent les clauses imprimées du contrat-type auxquels le propriétaire se soumet, sauf dérogation expresse. Elles visent à régler toutes les questions relatives aux plus grosses difficultés, par exemple aux impôts, aux primes d'assurance, aux frais de battage, aux prestations, au transport des matériaux et à certains travaux délicats d'aménagement. Enfin, les propriétaires inscrivent à la suite des clauses imprimées celles qui restent propres à chaque contrat individuel.

Pour obtenir des maîtres-valets, on procède comme pour les métayers : on remplit aussi, les « blancs » d'une demande imprimée, accompagnée des clauses d'un contrat-type.

La précision de toutes ces indications a pour but de permettre de recruter les ouvriers les plus qualifiés pour le travail qu'ils auront à exécuter et de donner à chaque immigrant un instrument juridique très sûr qui pourrait servir en cas de contestation entre le propriétaire et l'exploitant.

Le fait le plus frappant, c'est que les clauses des contrats-types ont été modifiés en 1926 à la demande du Commissariat italien de l'Emigration lorsque celui-ci, devant l'importance du mouvement d'émigration, éprouva le désir de faire preuve de plus de sollicitude pour ses émigrés et de mieux les maintenir sous sa tutelle. Le Commissariat exigea alors un renouvellement de l'ancien contrat-type et l'allégement des charges imposées aux ouvriers italiens. C'est ainsi que l'on ne trouve plus dans le nouveau contrat de métayage l'engagement de ne pas travailler hors du domaine, sauf autorisation du bailleur (art. 1er de l'ancien contrat) ni l'obligation de consommer en entier sur la propriété, les fourrages et pailles récoltées, et de ne vendre le surplus qu'avec autorisation du bailleur (art. 3 de l'ancien contrat), ni l'obligation de nourrir tout le personnel employé au moment du battage (art. 8 ancien). Le nouveau contrat comporte encore deux articles entièrement nouveaux qui augmentent les charges du propriétaire français (art. 15 et 16), l'obligeant à payer la moitié des frais de transport de l'émigré et de sa famille sur les chemins de fer italiens et français,

et y verser une somme de 1.000 francs en garantie, au moment où il présente sa demande. Ceci pour le détourner de chercher ailleurs un autre métier en attendant que satisfaction lui soit donnée par le Commissariat italien.

Toutes ces clauses nouvelles ont rendu l'immigration singulièrement plus onéreuse pour le propriétaire français, mais tel est le besoin de main-d'œuvre que l'on a tout accepté.

Ce qu'il y a de plus grave dans le nouveau contrat-type en usage depuis août 1926, c'est que le Commissariat général de l'Emigration de Italie ne veut plus admettre les demandes à nominatives « d'ouvriers agricoles italiens », parce que celles-ci ne lui permettent pas de choisir à son gré les ouvriers à expatrier.

Malgré tout, l'emprise du Commissariat Général n'est pas si complète que pourrait le laisser croire tout ce que nous venons de dire. Souvent, en effet, le contrat-type après avoir servi à l'immigration, n'est pas respecté. De plus, il y a un grand nombre d'ouvriers qui ne sont pas protégés par les clauses du contrat-type. L'immigration individuelle et spontanée ne cesse pas, mais au contraire augmente. Certains Italiens, en rentrant au pays natal, se trouvent eux-mêmes leurs remplaçants en France, ou donnent à leurs amis l'amour de notre pays. D'autres émigrent très discrètement chez nous pour des raisons politiques. Enfin, un très grand nombre d'Italiens, au travail dans notre Sud-Ouest, ne viennent pas d'Italie, ou du moins pas directement. Ils viennent de Nice ou de Meurthe-et-Moselle, après un stage sans succès dans les mines ou divers établissements industriels; ils reviennent à la terre, mais chez nous. Il en vient aussi d'Amérique. Il paraît même que les pèlerinages de Lourdes donnent aux propriétaires gascons d'excellentes occasions pour le recrutement des ouvriers étrangers.

Le gouvernement italien se tient très au courant de tous les procédés dont se servent les émigrants, pour passer à travers les mailles du filet tendu par le Commissariat Général. Celui-ci est donc de plus en plus vigilant, et cherche tous les moyens possibles pour réprimer ces fraudes. L'article 160 de la loi italienne du 6 novembre 1926 punit de 3 ans de détention et de 20.000 livres d'amende tout individu qui s'expatrie ou cherche à s'expatrier pour motif politique, sans s'être muni d'un passeport ou d'un autre document équivalent. La peine est réduite à six mois de prison et 2.000 livres d'amende, si l'individu n'est pas poussé par des motifs politiques. Une circulaire du 6 juillet 1926 a prescrit un contrôle très sévère pour toutes les personnes qui quittent l'Italie, ne serait-ce que pour participer à des congrès et des pèlerinages. On voit que le but est la disparition de l'émigration individuelle et spontanée. Si difficile qu'il soit à atteindre, le Commissariat a voulu assumer cette lourde tâche. On ne peut pas dire jusqu'à présent qu'il ait, réussi<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> La Chronique mensuelle des migrations, publiée par le B. I. T. donne les renseignements les plus précis sur le développement de la politique italienne d'émigration. S'y reporter.

### **III. Conséquences de cette immigration.**

Il y a donc plusieurs courants d'immigration italienne qui aboutissent en Gascogne. Si le plus important part des régions de Bologne et de Bergame, il y en a d'autres qui ont leur source dans d'autres régions italiennes... ou même françaises. Le nombre des rapatriés n'est pas très important; celui des ouvriers introduits comme agriculteurs qui partent ensuite à la ville ne l'est pas beaucoup non plus. Maîtres-valets et métayers se stabilisent volontiers dans leur emploi.

Evaluer le nombre d'Italiens ainsi répandus dans nos villages du Gers serait impossible, et tous les chiffres fournis à ce sujet sont entachés d'erreur. Le chiffre de 28000 qui nous est fourni par le Bureau de la Main-d'œuvre agricole de Toulouse est plutôt au-dessous de la vérité, car les membres de ce bureau calculent plutôt les Italiens placés par leurs soins que l'ensemble des immigrés. On a, d'autre part, beaucoup exagéré en parlant de l'arrivée de 50000 colons pendant la seule année 1925. Les deux recensements de 1921 et de 1926 nous donnent des chiffres plus exacts, en nous apprenant qu'entre ces deux dates, le nombre des étrangers vivant dans les quatre départements qui nous intéressent, est passé de 22.382 à 57.402. Le chiffre total des immigrés est d'ailleurs moins intéressant à connaître que ne le seraient ceux de leur répartition. Avouons qu'il y a des villages de la Haute-Garonne et, entre autres, celui de Lèguevin, où les Italiens constituent maintenant le dixième de la population totale.

Cette grande région, si riche et si délaissée, les Italiens ont-ils su la mettre en valeur ? Accepteront-ils, d'autre part, de s'y enraciner, et seront-ils francisés par leur séjour en France?

Il est certain que les Italiens de notre Sud-Ouest se sont mis très courageusement au travail, et que leur labeur a enrichi toute la région. Si aucun chiffre ne peut encore être cité en témoignage, on doit du moins enregistrer le contentement de tous- les propriétaires qui les ont employés. Ils passent pour travailleurs et intelligents. Ils ont même passé, au début, pour un peu brouillons et excités, à cause des critiques très- vives qu'ils faisaient de nos procédés de culture, mais ils se sont vite adaptés, et le succès a consacré, d'une façon très heureuse, certaines de leurs tentatives audacieuses..

C'est ainsi qu'ils ont essayé d'implanter chez nous des richesses nouvelles. Et d'abord le riz. Profitant- des eaux du canal d'irrigation de Saint-Martory, deux audacieux colons commencèrent en 1924, malgré tous les. sceptiques et tous les rieurs, l'aménagement de 3 hectares -\*- de terre, qui furent plantés en riz en 1925 et donnèrent, en 1926, une récolte abondante de riz de bonne qualité. En 1926, ils ont renouvelé cette expérience. Tous ceux qui affirmaient que la lumière et la chaleur seraient insuffisantes pour que le riz mûrisse, ont été contredits, par les faits. C'est; si vrai que des propriétaires français viennent d'essayer d'imiter Les Italiens. Il est pourtant probable que ces essais ne se multiplieront pas, non point par manque de soleil, mais au contraire faute d'eau.

Ils ont encore apporté de chez eux d'autres espèces de blé que celles que nous connaissions et l'ont semé chez nous. Il est difficile de savoir s'ils ont réussi à obtenir ainsi un rendement plus élevé ou un blé de meilleure qualité.

Enfin, la résurrection de l'élevage du ver à soie en Gascogne est une de leurs plus constantes préoccupations. Nous disons : résurrection. Il ne s'agit pas, en effet, d'une innovation. La province toulousaine, et, à vrai dire, plutôt le Languedoc que la Gascogne, avaient jadis produit de la soie. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il y avait, dans les régions de Lavaur, de Castres, de Montauban, de Verfeil, des filatures de soie prospères. Il y a encore dans toute la région des plantations de mûriers, témoins de cette richesse disparue. Mais il faut, pour l'élevage des vers- à soie, beaucoup de main-d'œuvre. La dépopulation du bassin de la Gironde avait arrêté cette forme d'activité. Des Italiens, originaires du Frioul ou de la région de Bergame, l'ont reprise, et leur exemple a poussé nos compatriotes à les imiter. Ces tentatives ont été encouragées par le Comité National de la Sériculture et la Fédération de la Soie, si bien qu'en 1926 on a évalué à 5.000 kilos la production, qui, à 33 fr. 70 le kilo, a rapporté 168.500 francs, ce qui est déjà beau après une première année d'efforts. Cette somme a, paraît-il, été partagée entre 88 familles, italiennes pour les deux tiers.

Non contents de nous apporter de nouvelles sources de richesse, les Italiens se sont très vite pliés aux cultures auxquelles nous sommes habitués. De plus en plus on les rencontre aux foires.

Mais tout ne va pas cependant pour le mieux dans leurs exploitations : il leur manque des capitaux, des ingénieurs agricoles et des groupements, syndicats ou coopératives, toutes choses dont ils profitaient en Italie et dont ils ne bénéficient pas encore chez nous. On cite bien certaines associations, mais il n'existe rien de semblable aux « affitanze collettive » de leur pays. Ils manquent surtout de capitaux. Si quelques-uns en ont, ceux surtout qui reviennent d'Amérique et qui veulent augmenter en France leur fortune d'outre-mer avant de rentrer au pays, à l'inverse, ceux qui viennent d'Italie directement sont assez pauvres. Ils ont été appauvris récemment par la chute d'une maison de banque établie pour recevoir leurs dépôts, et ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés que dans leur pays d'origine, l'on est arrivé à mettre sur pied un « Institut national de crédit pour le travail italien à l'étranger », qui, depuis sa création l'année dernière, n'a pas encore eu le temps de rendre de réels services. Nos organisations de crédit agricole devraient faire quelque chose pour eux, cela faciliterait certainement leur assimilation.

Où en est cette assimilation ? Il faut avouer qu'elle est fort peu avancée. On espérait au début qu'elle serait beaucoup plus facile que celle des Polonais qui vivent dans le Nord et l'Est. Ces Italiens, disait-on, sont dispensés dans les villages et les fermes, ils ont peu de contact les uns avec les autres. Ils vont acheter de la terre. La possession de la terre fixe et nationalise les hommes comme jadis elle ennoblissait. Ils épouseront des Françaises, et leurs enfants seront Français.

Cette vue était très optimiste. Jusqu'à présent, les Italiens ont fort bien résisté à tout effort en vue de leur assimilation. Tout porte à croire que leur résistance, encouragée et soutenue par leur pays d'origine, ne faiblira que lentement.

D'abord les Italiens n'épousent pas de Françaises, parce qu'il n'y a parmi eux que très peu de célibataires. Ce ne sont pas des individus que nous envoie le Commissariat italien de l'Emigration, mais des familles. Et quelles familles ! A un prêtre français qui venait de la confesser et la félicitait d'avoir auprès d'elle ses huit enfants, une vieille Italienne répondit simple-ment: « J'ai eu bien des deuils, mais j'en ai baptisé seize. » Ces familles sont presque conformes au type de la famille-souche de Le Play. L'aîné installe auprès de lui ses frères et sœurs, leurs époux ou, épouses, sa mère âgée et veuve. Tous travaillent ensemble, l'homme aux champs, les femmes à la maison, et rien qu'à la maison, ce qui scandalise bien un peu nos Gascons, habitués à faire travailler leurs femmes auprès d'eux, mais ce qui s'explique très bien par le nombre des enfants : les Italiennes trouvent de quoi s'occuper à la maison, bien plus que nos Gasconnes.

Pas plus que le mariage, la propriété n'a encore francisé la colonie italienne. Ils ne sont pas propriétaires. Ils n'ont presque pas acheté de terre, sauf dans le Lot-et-Garonne. Presque tous ces immigrants sont venus chez nous avec des contrats de maîtres-valets, et surtout de métayers. Ils ont bien été suivis d'acquéreurs de biens, d'hommes d'affaires véreux, appâtés par le bas prix de la terre de France. Mais ces «mediatori» n'ont pas fait fortune. Ce n'était pas le plus souvent des paysans. Ils n'ont pas travaillé eux-mêmes, et leurs compatriotes paysans, par manque de capitaux, ne leur ont pas acheté grand chose. Les quelques achats de terre en vue de l'exploitation auxquels se soient livrés les Italiens, n'ont pas bien tourné. Il s'agit d'achats à crédit faits par des rusés, qui escomptaient une forte baisse du franc, et croyaient pouvoir payer plus facilement en francs dépréciés, grâce à un faible prélèvement sur le bénéfice de quelques années. Le redressement du franc depuis six mois a déjoué tous ces calculs. Ces nouveaux propriétaires restent soumis au privilège du vendeur. A l'heure actuelle on assiste à une liquidation de ces terres ; mais, ce qui est curieux, les Italiens qui revendent ainsi la terre achetée l'an passé ou depuis deux ans, demandent le plus souvent à rester comme métayers ou fermiers sur la terre qu'ils vendent.

Il ne faut pas oublier non plus les efforts faits par le Commissariat pour garder la haute main sur les émigrés qu'il nous envoie. Sans doute il n'y a pas d'écoles italiennes en France, comme il y en a de polonaises dans certaines localités ouvrières du Nord. Mais il est curieux que ces Italiens, depuis, deux ans, aient si peu appris à parler français. Le promeneur qui, sur les routes autour de Toulouse, demande son chemin au paysan qu'il rencontre, entend couramment celui-ci répondre en italien qu'il ne comprend pas. Il est curieux qu'une telle cohésion se soit maintenue au cœur de ces diverses colonies. Il est certain que le Commissariat, pour empêcher l'assimilation de tous ces émigrés, s'est beaucoup servi des «Patronats» d'immigrants et de l'« Opéra Bonomelli ». La communauté de croyances religieuses pourrait servir de trait d'union entre eux et nous. Presque tous les Italiens venus chez nous sont des catholiques, profondément pénétrés de leurs devoirs religieux. Mais, dès le début de l'immigration, il y eut à Agen un secrétariat de l'œuvre catholique d'assistance aux émigrants italiens d'Europe. Mgr Morricelli représente cet

œuvre dans tout le Sud-Ouest, et publie un journal « La Patrie ». L'archevêque d'Auch a dû aussi accepter de faire visiter toutes ses nouvelles ouailles par un prêtre italien. Pourtant, cela ne peut pas suffire, et la nécessité d'accomplir ses devoirs religieux pousse la population italienne à prendre contact avec le clergé français. La « Semaine Catholique de Toulouse » publie des vocabulaires franco-italiens pour faciliter la nouvelle tâche du clergé du diocèse, créant ainsi un moyen d'être en relations avec les nouveaux venus et de les fixer.

Le nombre assez réduit des naturalisations est témoin des lenteurs de l'assimilation. Alors qu'en 1926, la moyenne pour toute la France est de 44/10.000 étrangers, elle est de 73 pour la Haute-Garonne, de 92 pour le Gers, de 31 pour le Lot-et Garonne et de 6 pour le Tarn-et-Garonne.

Au total, les populations du Sud-Ouest restent très heureuses des résultats de l'immigration. Les propriétaires ont trouvé des bras pour exploiter leurs terres, et les ouvriers agricoles n'ont pas vu dans les nouveaux venus, sauf sur certains points, des concurrents bien redoutables : il y a du travail pour tout le monde.

Si, maintenant, on s'élève un peu au-dessus des intérêts particuliers, et que l'on considère du point de vue national les résultats de l'immigration, on est amené à des conclusions assez optimistes. Il n'y a pas eu vraiment de « mise à l'encan » de la terre de France, et le sol de notre Gascogne n'est pas passé dans des mains étrangères. L'Italie n'a pas pu, malgré tous ses efforts, réussir à conserver sur ses nationaux une totale emprise. Son intervention dans la fixation des conditions de travail des immigrés, si indiscrete qu'elle ait été, n'a pourtant jamais été vraiment gênante. Si le faible nombre des naturalisations est un échec pour la politique française d'assimilation, peut-être ne faut-il pas trop s'en émouvoir. C'est une œuvre de longue haleine que nous avons entreprise, et il serait très étonnant que nous ayons pu déjà réussir. Il faut laisser aux immigrés le temps de se fixer, et ne pas oublier que nous, avons, affaire à un peuple qui a, bien plus que le nôtre, l'habitude des migrations lointaines, et de conserver, partout où il passe, le souvenir du pays. Peut-être faudra-t-il attendre une génération nouvelle. Leur véritable état d'esprit semble bien révélé par le mot suivant. A son maître français qui lui demandait récemment ce qu'il ferait en cas de guerre franco-italienne, un métayer répondit : « J'irai me battre parce que je suis Italien, mais avant de partir je vous confierai la terre que j'exploite. Vous me la garderez, et, après, je la reprendrai. Mes fils, eux, seront Français. »

Il ne semble pas qu'au demeurant nous devions trop nous préoccuper du problème de l'assimilation de la population italienne du Sud-Ouest. La nouvelle loi sur la naturalisation, actuellement soumise à notre Parlement, va, demain, beaucoup hâter l'assimilation de toutes les colonies étrangères.

Emile JAMES

Professeur agrégé à la Faculté de Droit de Toulouse

(1) La brochure de R. DE BOYER-MONTÉGUT « L'immigration italienne dans le Sud-Ouest de la France » (Editions Spes, 1926) est incontestablement la publication la plus complète sur le sujet traité. Elle donne elle-même des

renseignements bibliographiques très étendus, et cite un très grand nombre d'articles parus depuis trois ans dans des revues et même dans des journaux quotidiens de Paris, de Toulouse ou d'Italie.

Les autres publications les plus intéressantes sont les suivantes :

Marcel PAON : L'immigration en France. Payot, 1926.

André PAIRAULT : L'immigration organisée et l'emploi de main d'oeuvre étrangère en France Presses Universitaires, 1926.

J. BARTHÉLÉMY : La colonisation en France par la main-d'œuvre étrangère. (Exposé fait à la Société d'Economie politique de Paris le 5 nov. 1924). Economiste français, 22 nov. 1924.

R., MICHELS : Les causes et les effets de l'émigration italienne. (Exposé présenté à la Société d'Economie politique de Paris le 5 oct. 1925). Economiste français, 17 oct. 1925.

J. ESPARLÈS : La colonie agricole italienne dans le Sud-Ouest dans le « Sud-Ouest Economique » 16-30 nov. 1926.

## **La Nuova Italia/ L'Italie Nouvelle, 12 juillet 1934**

### **Les frères Gualino et leur industrie laitière**

Dans l'une des régions les plus pittoresques de France, se dresse l'ancienne forteresse des Comtes de Toulouse, *Mons Albanus*. Bâtie au Moyen Âge, par l'œuvre d'un évêque, élevée au milieu des troubles civils, de la discorde et des guerres sanglantes, Montauban est aujourd'hui une ville calme, aux larges avenues ombragées et aux jardins fleuris recherchée pour son climat tempéré et ses doux coteaux.

Histoire et légende, Moyen Âge et Progressisme, la cathédrale et l'usine se rejoignent dans cette ville et forment un étrange contraste. Le voyageur qui aime chercher partout les traces du passé, qui sait découvrir le mur des fortifications parmi les constructions neuves, et la pierre millénaire parmi l'herbe et les feuillages, trouvera ample matière à étude à Montauban. Le Tarn, qui irrigue la fertile vallée, est traversé par un pont du XIII<sup>e</sup> siècle, un autre pont de la même époque sépare la ville des faubourgs, les ombres des anciens guerriers marchent sous les murs, et, entre la cathédrale gothique et le portique aux aréoles pointues, l'ombre triste de Calvino s'étendait. Mais il suffit de faire quelques pas et tout l'aspect de la ville se transforme, le Moyen Age se retire, les fantômes reviennent se reposer et l'oeil peut vagabonder sur la vallée du Tarn et la verte plaine gasconne riche en fruits et gibiers, sur les jardins et les avenues et les belles maisons seigneuriales, sur les eaux et les montagnes et les gorges de l'Aveyron et le profond ravin du Griffon.

A ceux qui aiment voyager et qui sont fatigués d'une vie trop uniforme et sédentaire, nous ne pouvons rien conseiller de mieux qu'une visite de cette riche et fortunée région de France et une halte à Montauban. Mais si la ville est riche en monuments et si la campagne est l'une des plus fertiles du sud de la France, le voyageur ne doit pas s'attendre à y trouver une sorte d'Arcadie, un pays inactif, un musée de curiosités historiques où la vie moderne n'a pas encore pris ses racines. Au contraire, la région est un centre industriel important et la population travailleuse exporte des toiles, de la faïence, du blé, de la farine, de l'huile.

A deux kilomètres de la gare, en pleine campagne, se dresse une ferme qui contraste avec la quiétude et la verdure de la vallée.

Le bâtiment qui frappe le regard est la fabrique des frères Gualino. Partis de Sostogno, dans la région de Biellese, en 1925, les quatre frères Gualino s'installent en France et commencent leur carrière comme arboriculteurs, agriculteurs et fromagers. Descendants de cette bonne vieille souche de travailleurs de la terre, honnêtes et infatigables, ils se sont immédiatement mis au travail. La tâche n'était pas facile : créer une industrie dans un nouveau pays, vaincre la résistance qu'on oppose toujours aux étrangers, apprendre à connaître une nouvelle terre, un nouveau peuple. Mais la terre est un bon professeur et endure ses étudiants par les luttes de la vie. Ils ont commencé modestement, se contentant de maigres revenus, confiants dans leur volonté de réussir, dans la force de quatre cerveaux et de nombreux bons bras. Ils ont travaillé sans relâche, exploitant l'excellent sol et les riches produits de la

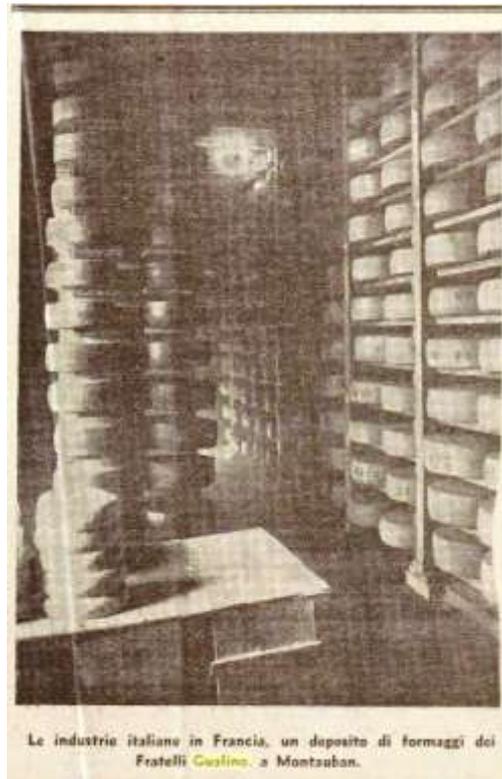
région, plantant des arbres fruitiers et du blé, faisant pousser des cultures. Peu à peu, leurs propriétés ont augmenté. Comme les enfants industrieux de la fable, ils ont creusé pendant des années à la recherche du trésor ; de ce trésor que tout le monde ne trouve pas, la juste récompense d'une vie de travail. Aujourd'hui, le trésor est en leur possession, et ils n'auraient qu'à tendre la main pour le prendre, mais ils ne savent pas se reposer, pour eux l'expression "homme arrivé" n'existe pas. L'homme, le vrai homme, n'arrive jamais, sa vie est une recherche continue et une création continue. Le succès, les honneurs et les richesses ne sont pas des biens dont on jouit ; mais ce sont des buts conquis, des étapes successives d'un chemin semé d'embûches. Les frères Gualino laissent donc le reste aux vieux et aux indifférents, et, bien que possédant de vastes propriétés et étant renommés dans toute la région, ils travaillent comme s'ils n'en étaient encore qu'au début de leur carrière, comme s'ils devaient, jour après jour se procurer le nécessaire pour vivre.

Les quatre frères sont les seuls fromagers de la région, possèdent 17 succursales disséminées dans tout le département et au-delà, et vendent à des grossistes dans toute la France. Un humaniste français disait qu'on peut juger des qualités d'un peuple par le fromage qu'il produit. La Hollande, pays de sages, fournit une qualité d'excellent fromage ; La France, pays de la fantaisie, en fournit mille. En fait, on l'appelle "fromage de Hollande" mais le terme "fromage français" n'existe pas. Et qu'en est-il de l'Italie ? Les poètes qui chantaient les louanges de notre pecorino, et de notre beau pays ? Mais s'il manque le poète, le produit ne manque pas et, grâce aux frères Gualino, les Français peuvent déguster l'un de nos produits les plus délicieux et indispensables : le bon parmesan. De 10 000 à 12 000 litres de lait par jour sont consommés pour fabriquer les nombreuses autres marques de fromages à pâte molle et dure, Emmenthal, Gruyère, etc. Le lait est fourni par des producteurs italiens de la région française et provient en grande partie des vastes propriétés des frères Gualino. Pendant neuf ans, ils ont mis leur intelligence et leur énergie à travailler pour exploiter cette terre si fertile et si riche, pour voler ses trésors à la nature avare ; ils ne se sont pas limités à un seul produit, mais ont voulu tout essayer. Et maintenant, des arbres fruitiers luxuriants ont poussé, des champs de maïs, de vastes prairies, des troupeaux, partout des signes de succès et de prospérité.

Selon la tradition, il n'y a pas de grand peuple sans grande cuisine. Parmi les différentes missions il en est donc une très importante : celle de faire connaître les produits de son pays à l'étranger. Les spécialités italiennes les plus renommées sont fournies par l'usine des frères Gualino, où se distinguent le progrès, la praticité et la modernité. Il y a aussi la rapidité, si nécessaire en ces temps difficiles, où il faut toujours être éveillé, toujours au travail, et ne pas perdre un seul instant ; l'ordre, sans lequel la moindre organisation tombe en ruine en peu de temps ; rigueur et travail. En entrant dans l'usine, vous entrez dans le XXe siècle. Tout est nouveau : les immenses frigos où les fromages sont rangés, prêts à être expédiés, les chambres froides, les grands magasins pour l'affinage. De nombreux camions transportent les marchandises dans toute la région.

En contemplant une entreprise aussi vaste, il est difficile de se rendre compte qu'elle a été accomplie dans le court laps de temps de neuf ans, qu'elle est née de rien et qu'elle continue et continuera de prospérer pendant des années et des années à venir.

Des quatre frères, l'aîné, Mario, s'est illustré dans la grande guerre et est né en 1897. Les autres, Gioacchino, Lino et Roméo sont de 1904, 1908 et 1911. Leurs produits sont réputés et demandés dans toute la France. Les quatre frères sont connus dans et autour de Montauban comme des travailleurs infatigables et des commerçants exemplaires, et sont encore la preuve de la ténacité, du savoir-faire et de la profonde valeur des Italiens à l'étranger.



Le industrie italiane in Francia, un deposito di formaggi dei Fratelli **Cusano**, a Montauban.

## **La Nuova Italia/ L'Italie Nouvelle, 12 juillet 1934**

### **Les frères Moschetto et la glacière**

Au moment où les Gualino partent pour Montauban, deux autres Italiens s'y installent : les frères Moschetto.

Après tant d'exemples d'œuvres grandioses exécutées en France par des habitants de la région de Biellesi, on peut penser que cette région d'Italie, si riche en pâturages et en vignes, que cette plaine fertile chantée par les poètes, est surtout riche en hommes ; de vrais hommes, ceux qui, selon les pessimistes, ont disparu de la terre, des hommes forts sans arrogance, énergiques sans brutalité, honnêtes jusqu'au scrupule, travailleurs et collaborateurs loyaux.

Pendant trois ans, Giovanni et Ettore Moschetto ont eu une ferme. En 1928, ils achetèrent une petite industrie de fabrication de glace et commencèrent lentement et péniblement à se frayer un chemin. Deux tonnes par jour, c'était la production moyenne alors qu'aujourd'hui vingt-cinq tonnes sont expédiées quotidiennement dans toute la région, dont les frères Moschetto sont les seuls fournisseurs. Si l'on considère ces chiffres et qu'on pense qu'ils ont été obtenus en neuf années de travail constant, on est amené à comparer les deux frères à des agriculteurs patients et tenaces, qui ont cultivé leurs rares hectares de terres, au point de posséder de vastes régions riches en arbres et cultures.

Nous avons dit que l'homme sort de la dure école de la terre trempé pour les difficultés de la vie. En fait, la terre exige les efforts les plus durs et, s'il le faut, le renoncement complet. Le combat pour la vie est difficile dans tous les domaines, mais dans le commerce et l'industrie l'homme se bat avec des forces connues et calculables, il peut se défendre, prévenir les malheurs, se sauver à temps. Mais l'agriculteur est à la merci de la nature. Il ne sait jamais si des années de travail ne seront pas détruites du jour au lendemain. De là, dérive le fatalisme du paysan, qui incline son front devant la nature hostile et possède le courage suprême de recommencer. Un destin similaire a eu l'entreprise des frères Moschetto. En 1930, après huit années de succès grandissants, alors que les luttes semblaient terminées, les éléments hostiles ont vaincus la quasi-prospérité, un terrible fléau frappa la région : l'inondation. Et une fois de plus, on nous présente l'image de l'agriculteur. Le fermier, qui entend l'orage s'approcher de sa chambre, puis la grêle et la ruine. Et le lendemain il sort et contemple ses champs dévastés, les vignes dénudées, les plantes luxuriantes renversées par la force de l'orage. Alors les frères Moschetto ont dû contempler la ruine de leur usine, dévastée par les eaux, par les forces naturelles déchaînées, et ils ont dû penser : Pour cela nous avons travaillé ? Voir tout notre travail détruit ? Nous avons dû recommencer; et les bons habitants de Biellesi reprirent leur travail et leur lutte quotidienne. Leur expérience les aidait désormais, et leur tâche aurait pu être moins ardue si un autre tyran ne leur avait imposé ses lois d'airain : le progrès. Depuis quelques années, le monde se transforme de plus en plus rapidement, chaque jour en apporte une nouvelle invention, un nouveau moyen d'augmenter la vitesse, de réduire la

main-d'œuvre, de simplifier le travail. Malheur à ceux qui restent en arrière, à ceux qui s'obstinent à conserver les anciennes méthodes! Qui ne marche pas avec le temps, s'arrête à mi-chemin, et ne trouve personne qui puisse l'aider, le temps presse et le tyran commande. Les frères Moschetto ne sont pas restés à mi-chemin. Toujours éveillés et alertes, ils ne manquaient aucune occasion d'améliorer leur entreprise. Ils ont acheté chaque nouvelle machine, ils ont transformé les systèmes de fond en comble, facilitant de plus en plus le travail de leur vaste personnel, presque exclusivement italien. Ils n'ont pas seulement affiné l'intérieur de leur usine avec les dernières découvertes modernes, mais ont également fourni les moyens d'approvisionner aujourd'hui toute la région en glace dans un rayon de 25 kilomètres. Des camions très rapides sillonnent les rues de Montauban et apportent, en ces mois d'été, un peu de fraîcheur dans les habitations, les cafés, les magasins d'alimentation ; des compresseurs d'une puissance de 180 000 réfrigérateurs, entraînés par une turbine de puissance hydraulique de 60 chevaux à 80 chevaux. Moteur diesel. Les chambres froides sont équipées des dernières découvertes modernes et il y a des chambres froides pour divers aliments (fromage, viande, etc.).

Giovanni Moschetto, né en 1886, a participé à la grande guerre. Ettore est de 1900. Les deux frères sont mariés et ont parcouru le même chemin en harmonie avec le travail commun. Mieux que tous les éloges, les résultats parlent de cette noble coopération, et ils continueront, nous en sommes sûrs, encore de nombreuses années à parler au nom des deux frères Moschetto, de vrais Italiens, dignes de ce nom.

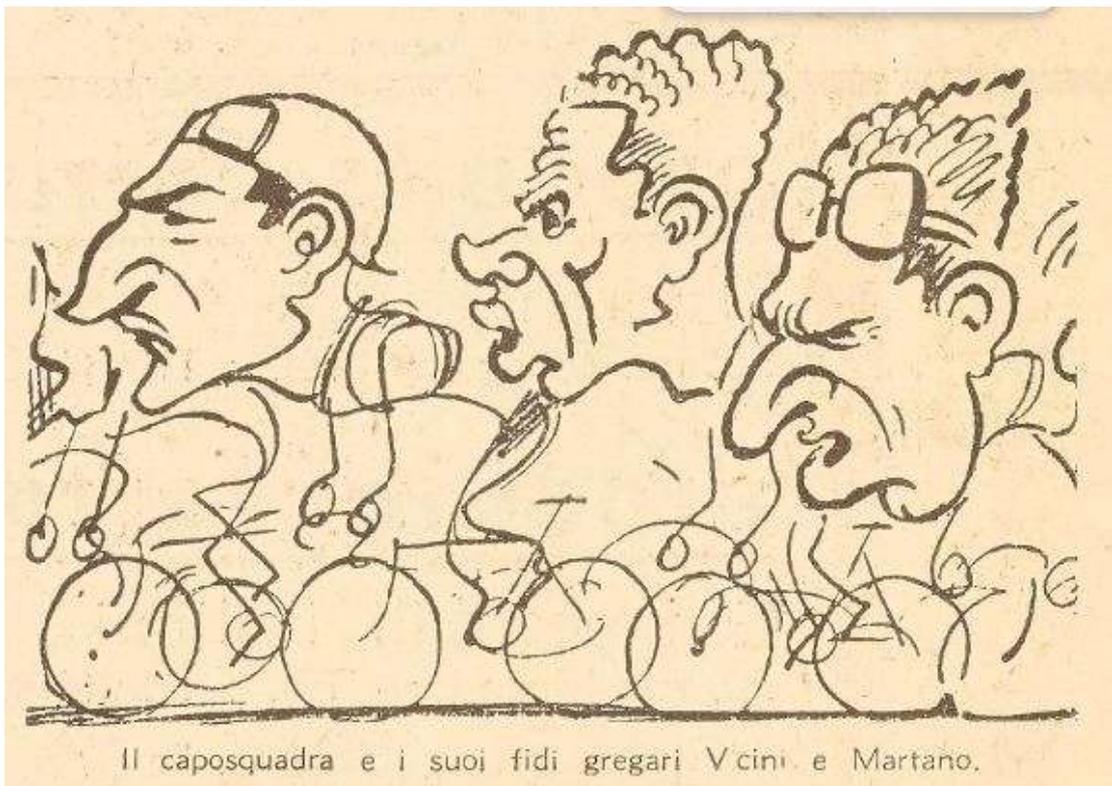
## L'Italie nouvelle Le 25 août 1936

Gino Bartali

### CÉLÉBRÉ PAR LES ITALIENS DE MONTAUBAN

Mercredi 10 août à 17h20, avec le train parisien, Gino Bartali est arrivé à Montauban pour participer à la course disputée au Vélodrome de Sapiac. De nombreux admirateurs l'attendaient, presque tous italiens. L'Agent consulaire d'Italie à Montauban, au nom de la communauté nombreuse et industrielle, lui adressa à sa descente du train un salut qui voulait exprimer sa gratitude pour le nouveau record sportif réalisé à l'Italia Impériale de Mussolini, et son admiration pour son tenace labeur et sa foi en la victoire.

Pendant le court trajet de la gare à l'hôtel, l'évêque de Montauban qui passait par là, s'arrêta, descendit et demanda à être présenté à Bartali à qui il adressa quelques mots de satisfaction et de louange. La foule a très gentiment commenté cet épisode poli. Bartali et les autres coureurs ont ensuite été accompagnés à l'hôtel. Le soir, devant une foule dense (plus de 5000 personnes) quelques coureurs de retour du Tour de France: Magne, Vissers, Fréchaut emmenés par Bartali, toujours applaudis avec enthousiasme, ont participé à diverses compétitions.



L'ASSISTENZA AGLI ITALIANI NEL TARN-ET-GARONNE

L'Italien, qui quitte son pays pour chercher ailleurs de meilleures conditions de vie et de travail, rencontre surtout des difficultés inattendues à son arrivée et dans les premiers jours de son séjour à l'étranger, aggravées par sa faible compréhension de la nouvelle langue et les lois qui lui sont étrangères. Cet Italien a un besoin urgent d'être aidé par ses compatriotes : plus que l'obole ce qui dans ce cas là compte, ce sont les conseils d'une personne experte qui connaît déjà la langue du pays et les moyens pouvant conduire à la légalisation de sa situation devant les autorités et son placement au milieu de la société du pays d'immigration. Ce but, hautement humanitaire et de valeur nationale et internationale, capable de développer de bonnes relations officielles et humaines entre l'Italie et la France, s'est instituée la COMMISSION D'AIDE AUX ITALIENS DU TARN-ET-GARONNE, qui mène depuis longtemps une activité ininterrompue et constante, fructueuse d'excellents résultats, au profit de grande colonie italienne de ce département et particulièrement de la nouvelle immigration. Tous les jours, même le dimanche, ils accueillent dans leurs bureaux des Italiens récemment arrivés, qui soit ne respectent pas les lois, soit ont besoin de conseils pour la rédaction de contrats de travail ou de métayage, soit recherchent des adresses d'employeurs dans leur spécialité ou selon leur situation particulière. Cette Commission s'inspire de la devise "the right man in the right place", qui a un peu contribué à l'essor des performances agricoles et industrielles dans les pays anglo-saxons d'Europe et d'au-delà. Ce magnifique travail reconnu et salué par tous, par l'immigré italien comme par les autorités italiennes et françaises, a été réalisé par la Commission d'Assistance aux Italiens du Tarn-et-Garonne. Mais ses visées vont encore plus loin : «Sursum corda» disaient nos ancêtres de la langue latine. Pour rendre les Italiens, trop souvent isolés et donc moins forts, plus solidaires, la Commission d'Assistance a organisé cette année une petite fête sympa, celle du Sapin de Noël, qui a fait se rencontrer de nombreux Italiens, qui auparavant ne se connaissaient pas ou ne se connaissaient que du point de vue des marchés, parfois facteurs d'antagonisme, du fait de la diversité des intérêts et de la concurrence. Un autre est le battement de solidarité qui palpète dans une pièce imprégnée par les rires et la joie des enfants et illuminée par les ampoules d'un magnifique sapin de Noël promettant paix et enthousiasme désintéressé. Que de sourires d'enfants... Que d'attentes de mamans... Que de discours et de résolutions avant de partir pour Montauban de tous les points cardinaux du département... Que de commentaires en chemin vers leurs communes de résidence, vers leurs hameaux et leurs campagnes où les attendaient ceux qui n'avaient pu venir personnellement à la fête de l'arbre de Noël. La petite fête a été célébrée le dimanche 16 janvier ; direz-vous peut-être un peu tard. Mais cela, pour des raisons purement techniques, au lieu d'atténuer l'enthousiasme,

le retard semble l'avoir rendu plus vivant. Si vous aviez vu l'affluence vraiment énorme du public, la patience de l'attente et le magnifique accueil réservé aux représentants de la Commission et aux représentants des autorités françaises et italiennes ! La rencontre a été ouverte par le Prof. G. Ravasini qui, avec un discours en français, a expliqué les raisons de la rencontre, puis, en italien, pour dire les origines de cette fête de Noël, qui en ces temps difficiles de luttes et de guerres pour la domination du monde est un soulagement.

Ensuite l'avocat Berchaud représentant le Maire de Montauban, a exalté la fraternité franco-italienne, germe d'un futur noyau latin. De Senardo, Chancelier au Consulat Général d'Italie, accompagné de sa Dame, a parlé au nom du Consul Général Dr. Antonino Cagnolati, rappelant le sens de Noël et souhaitant le bonheur des Italiens qui ont trouvé un terrain d'activité dans le Tarn-et-Garonne.

Puis a commencé la distribution des petits déjeuners aux enfants, du chocolat et des bonbons et dragées. Le Comité pour "l'Arbre de Noël" était composé comme suit : Président : Mme Anna Ellenberg-Ravasini ; Vice-présidents : MM. Giovanni Luvisutto et Enrico Basini et Mmes Moscatelli et de Lorenzi ; Secrétaire Remigio Favento; secrétaire adjoint Giuseppe Daneluz; Trésorier Ettore Zuliani; trésorier adjoint Vittorio Tavagnutti; Membres : Prof. G. Ravasini, Marchetti, Bili, Castagnetti, Guidi Saida, Luvisutto Antonio, Bajetta Roberto, et Mlle Becchetti et Varutti Angela.

Nous apportons tous nos éloges à la belle assiduité de tous ses membres qui vous ont accueillis et ont trouvé plein de belles surprises pour les petits italiens. Cependant, j'aurais certainement une magnifique occasion de sentir mon âme vibrer au souffle de cette aura de cordialité et de fraternité, si je n'avais pas assisté à cette fête qui répandra le sourire des enfants heureux du souvenir et des cadeaux reçus.

La Commission d'Assistance aux Italiens du Tarn-et-Garonne, encouragée par le grand succès, poursuivra son travail avec une plus grande activité, promettant des succès toujours nouveaux pour la colonie italienne et pour les bonnes relations italo-françaises. Le budget du parti Pro-Arbre de Noël 1948 était le suivant : Sommes perçues avec les listes d'abonnement 50 495 frs Sommes envoyées au compte courant postal 25 385 Reste de l'arbre de Noël 1946, 1 203. Total : 77 083 frs Dépenses pour l'achat de jouets, bonbons, papeterie, etc. etc. 56 680 frs.

## Déclaration de loyalisme

Aime Michel	Cultivateur	San albano
Albondio Alfredo	Fermier	Sale
Allasia agosto	Cultivateur	Savigliana (P)
Allisone Stefano	Ouvrier agricole	Coselette
Badoch Attilio	Métayer	Préganziol (V)
Balatti Faustino	Métayer	Mese (L)
Basso Renato	Métayer	Beldizano
Bauducco Giovanni	Ouvrier agricole	Moncaliéri (P)
Bauduco Steffano	Fermier	Moncaliéri (P)
Beltrandi Antoine	usine	Rivera de Giers
Binello Angello	Cultivateur	Trévisé
Brizio Battista	Cultivateur	Bra
Brondoni Giovani	Monteur d'accordéon	Stradella
Burdese Bernardo	Manoeuvre	Cherasco (P)
Calcagno Guiseppe	Ouvrier agricole	Fossano (P)
Calcagno Matteo	Ouvrier agricole	Fossano (P)
Casagrande Guiseppe	Cimentier	Gaiarine (V)
Castioni Bruno	Cultivateur	(47)
Cerva Pietro	Cultivateur	Cirié (P)
Cerva René	Ouvrier agricole	Cirié (P)
Ceveson Luigi	Cultivateur	Vedelago (V)
Colli Césare	Commerçant	Milan (L)
Chanchia Stefano	Cultivateur	Cheraco (P)
Chiria Emile	Ouvrier agricole	Cirié (P)
Daga Mario	Cultivateur	Garzigliana (P)
Dallorto Alessio	Cultivateur	Pocapaglia (P)
Dallorto Antonio	Fermier	Pocapaglia (P)
Dallorto François	Ouvrier agricole	Pocapaglia (P)
Dallorto Guisto	Ouvrier agricole	Pocapaglia (P)
De Cassan Guillaume	Serrurier	
Del Frari J-Baptiste	Maçon	
Deldosso Angortinelli	Cultivateur	Villa Vidiano
Falca Baptiste	Ouvrier agricole	Almese (P)
Falca Paolo	Ouvrier agricole	Almese (P)
Favier Hicerto	Ouvrier agricole	Villa Tirano (L)
Fissore François	Cultivateur	Cherasco (P)
Fissou Bartoloméo	Métayer	Posa

Fumero Guiseppe	Ouvrier agricole	Carmagnola (P)
Garbo Olinto	Manœuvre usine	Piacenza
Gattolini Attilio	Métaye	Biario
Genovesio Jean	Métaye	Bagnolo (P)
Genovesio Joseph	Métaye	Bagnolo (P)
Genovesio Luigi	Métaye	Bagnolo (P)
Genovesio Luigo	Ouvrier agricole	Bagnolo (P)
Girodo Albert	Ouvrier agricole	Almese (P)
Girodo Carmelito	Ouvrier agricole	Almese (P)
Girodo Dominico	Ouvrier agricole	Almese (P)
Girodo Lino	Fils	Almese (P)
Girodo Sylvain	Maçon	Almese (P)
Girodo Zefferino	Cultivateur	Almese (P)
Godeassi François	Fermier	
Guarise Angelo	Ouvrier usine	
Guigi Gitto	Ouvrier coiffeur	Prato Conquetare
Guigliard Giovanni	Fermier	Manchie
Guigliard Guido	Cultivateur	Chiavri
Guigliard Luigi	Cultivateur	Manchie
Lasegno Guerino	Fermier	Bellenio
Leonardi Attilio	Cultivateur	Vestenanova
Lorenzato Arturo	Forgeron	Margé
Losego Angelo	Ouvrier agricole	Limana (V)
Losego Mario	Métayer	Belluno (V)
Losego Tulio	Fils fermier	
Magnetto Giacomo	Cultivateur	Almèse (P)
Menughini Joseph	Maçon	
Minoletti Luigi	Cimentier	Carrero
Moine Giovanni	Métayer	Novello (P)
Morandi Giacomo	Électricien	Valbondiore
Omassi Giovanni	Cultivateur	Bagnolo (P)
Osellane Mario	Cultivateur	Volpago (V)
Passera Albino	Ouvrier agricole	Almese (P)
Passera Dante	Chauffeur	Almese (P)
Passera Oreste	Cultivateur	Almese (P)
Peretti Agostino	Métayer	Cafasse (P)
Peretti Domenico	Métayer	Cafasse (P)
Picco Serafino	Maçon	Coazze (P)
Pilotti Caliste	Fermier	Almese (P)

Pilotti Gino	Fermier	Almese (P)
Pomaro Erminio	Usine	Almese (P)
Pomaro Ettore	Industriel	Pouzo
Pomaro Innocent	Chauffeur	
Ratto Antonio	Cultivateur	Busca (P)
Regi César	Métayer	Rivalta (P)
Regi Giovanni	Ouvrier agricole	Rivalta (P)
Reinaudo Martino	Maçon manoeuvre	Paesana (P)
Rocca Jean	Cultivateur	Bra (P)
Sbais Alexandro	usine	Ronchis (V)
Sbais Giovanni	Usine	Ronchis (V)
Sbais Valentino	Ouvrier agricole	Ronchis(V)
Schievene Giordano	Cultivateur	
Schievene Luigi	Métayer	
Spessato Giovanni	Cultivateur	Sandrigo (V)
Stefanello Antoine	Cultivateur	Motta diLivenza(V)
Stefanello francesco	Cultivateur	
Stefanello Giovani	Cultivateur	Motta diLivenza(V)
Stefanello Guiseppe	Ouvrier agricole	Motta diLivenza(V)
Suppo Giovanni	Chauffeur diesel	Almese (P)
Suppo Michel	Scieur	Almese (P)
Suppo Pierrino	Cultivateur	Almese (P)
Sutto Luigi	Commerçant	Almese (P)
Verbasco Pietro	Charpentier	Serens
Versino Dominique	Cultivateur	Coazze (P)
Vinardi Giovanni	Cultivateur	Coazze (P)
Volombini Ermino	Métayer	Castelfranco (V)
Volombini Pietro	Ouvrier agricole	Castelfranco (V)
Zanon Ermenegildo	Jardinier	
Zorba Aldo	Fils jardinier	Pradi Ziole
Zorba Luigi	Métayer	Pradi Ziole
Zullian Florendo	Ouvrier agricole	San Giorgio (V)



**Ce soir 13 juillet 1939**

Par Andrée Viollis

La grande Peur de septembre

**A RÉVÉLÉ LES SENTIMENTS PROFONDS DES ITALIENS établis dans nos départements du Sud-Ouest**

Dernière halte à Montauban avant la visite à leurs fermes et métairies  
M. Romano Cocchi, secrétaire général de l'Union populaire italienne.

Montauban, juillet.

J'étais venue d'un trait d'Agen à Montauban pour assister à la dernière séance de la conférence régionale de cette Union populaire italienne qui groupe 45.000 adhérents, tous bons Italiens, amis de la paix et de la démocratie, qui aiment l'Italie, mais qui aiment aussi la France et son peuple.

L'amitié franco-italienne est, en effet, son but principal. Elle compte maintenant des sections et des représentants dans la plupart des villes et des villages, surtout dans le Sud-Ouest.

Quatre cents délégués, presque tous gens de la campagne, avaient répondu à son appel. Prévenue trop tard, j'arrive devant l'imposante Maison du Peuple, toute neuve, au moment où s'ébranlait le cortège qui, avant de se disperser, s'en allait fleurir le monument aux Morts. Des hommes aux faces rudes, tannées par le grand air, qui avaient revêtu leur costume des jours de marché et coiffé le petit feutre noir du pays, marchaient gravement derrière les gerbes d'œillets et de roses.

Au milieu d'eux, Romano Cocchi, carré des épaules, du geste, du visage, les yeux pétillants derrière les lunettes d'écaillé, la voix chaude et vibrante. Romano Cocchi, qui est le secrétaire général et l'âme de l'Union populaire italienne. Elle naquit à Lyon, en 1937, et compte, parmi ses parrains, M. Edouard Herriot.

Mais c'est au moment de la crise de septembre qu'elle démontra qu'elle avait grandi, prouva son activité et sa force.

Tandis que nous défilions le long de l'admirable terrasse dont les fiers monuments de granit rouge regardent de très haut les capricieux détours du Tarn à l'eau glauque, Cocchi me conta l'ampleur que prit alors le mouvement et qui dépassa jusqu'à ses espérances :

-Il faut le répéter, me dit-il, car c'est une victoire de la France, de la douceur de son climat, de la fertilité de sa terre, de l'air de liberté qu'on y respire. C'est surtout une victoire du peuple de France, de sa naturelle gentillesse, de l'accueil fraternel que, dans ces régions en particulier, il a réservé aux immigrés italiens, exilés politiques ou pauvres diables venus pour gagner, en France ce pain qu'on ne trouve plus en Italie. Vous connaissez, d'une part, les erreurs que les consuls faisaient peser sur ceux de leurs nationaux qui osaient résister à leur emprise; d'autre part, les faveurs qui pleuvaient sur la tête des autres qui semblaient docilement accepter la tyrannie fasciste ?

« VOUS AVEZ FAIT NOTRE CONQUETE »

« Eh bien ! ni la crainte ni l'intérêt ne purent les retenir. A l'heure de l'épreuve, c'est d'un irrésistible élan et par dizaines de milliers que les Italiens de l'Union s'offrirent pour défendre, aux côtés des Français, la paix et la liberté en danger. L'ampleur de la « mobilisation » des immigrés a dépassé les cadres « garibaldiens ». Il n'y avait point seulement parmi eux des antifascistes, prêts à sacrifier leur vie à un idéal, mais beaucoup de braves gens, soulevés, tout simplement, par leur gratitude et leur attachement pour la France et son peuple. Oui, c'est une véritable conquête dont les Français peuvent être fiers. »

#### LE TEMOIGNAGE DU PREFET DE LOT-ET-GARONNE

Ils doivent aussi en être reconnaissants. La veille, en effet, le préfet du Lot-et-Garonne me disait :

— En septembre, j'ai reçu plusieurs lettres d'organisations dont les membres demandaient spontanément à s'engager dans nos rangs. Et aussi des lettres d'isolés. Leur seule condition était de ne point combattre sur le front d'Italie mais contre l'Allemagne et, surtout, contre les Franquistes auxquels ils en veulent particulièrement. « Nous aurions scrupule à nous battre contre nos frères d'Italie, m'écrivaient-ils, la plupart d'entre eux sont des victimes. C'est uniquement au régime fasciste que nous en avons. »

— Ce régime doit bien avoir ici des partisans ?•

— Evidemment. Il existe à coup sûr, parmi les propriétaires, les commerçants et même parmi les travailleurs agricoles, des admirateurs de Mussolini. Au moment de la conquête de l'Abyssinie, ils étaient fiers de son prestige et se posaient en matamores. Mais, pendant la crise, la plupart observèrent la plus prudente des attitudes. Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'étaient point aux aguets. Dans les semaines qui précédèrent, des rumeurs couraient : « Nous allons avoir la guerre, murmurait-on de bouche à oreille, les troupes italiennes seront bientôt ici et, alors, malheur aux ennemis du régime ! La prison et le camp de concentration les attendent ! »

— Ce fut tout ?

— Oh ! il y eut bien quelques braillards qui, dans, les cafés, sur les marchés et les champs de courses, tenaient des propos extravagants. Par exemple : « Les Français sont des dégénérés, des hérédosyphilitiques. Mussolini saura vite les mater ! » Ou bien: « Il faudra dix Français pour tenir tête à un soldat italien ! » Plus ridicule que dangereux, n'est-ce pas ? Ou encore, aux réservistes qui partaient : « Bon voyage ! Comme vous ne reviendrez pas, c'est nous qui nous occuperons de vos femmes. » Il a suffi d'expulser ou de refouler une trentaine de ces énergumènes pour calmer les autres. D'autres étaient partis à la cloche de bois, sans payer leurs impôts. Mais la plupart d'entre eux revinrent ensuite, l'oreille basse.

— Sans doute avaient-ils goûté sans plaisir à la misère italienne.

— Quant aux écoles italiennes, qui étaient gallophobes, et quant aux formations de « ballilas » et de jeunesses, elles ont été supprimées, les instituteurs renvoyés, les organisations dissoutes, les manifestations fascistes interdites. Je dois dire que les autorités italiennes ont fort bien « encaissé » et pour le moment tout est paisible.

— Mais pourquoi avoir attendu si longtemps et jusqu'à l'heure H ? Par quelle aberration les représentants de notre gouvernement souffrirent-ils, pendant tant d'années, ces menées subversives, cette formation d'un Etat dans l'Etat ? Insouciance ou complaisance ?

#### MAIS LES AGENTS DU DUCE SONT TOUJOURS LA

— Il ne faut pas s'y tromper, me disait encore Romane Cocchi, les personnages qui dirigeaient le mouvement ici sont restés. Par exemple, à Agen, Mgr Torricella. Ils ont repris leur activité en sourdine. Ils se réunissent toujours, clandestinement il est vrai. Il faut donc continuer à veiller. Quel fiasco toutefois pour la fameuse commission Ciano ! Vous savez, le rapatriement des Italiens à l'étranger ? Ayant durement éprouvé en septembre la désaffection de ceux de leurs compatriotes qui vivent en France, Mussolini, après avoir naguère favorisé leur émigration pour des buts aisés à concevoir, entend aujourd'hui les récupérer. Vous connaissez le résultat : huit mille sur neuf cent mille ! Encore y avait-on mis le prix : ici, dans le Sud-Ouest, les consuls offraient, offrent encore à ces volontaires du retour une prime de mille francs, le voyage gratuit, du travail assuré pour un an. C'est à peine s'ils en ont trouvé une centaine. Et c'était pour la plupart des bons à rien ou des fascistes trop notoires qui s'attendaient à être expulsés...

Puis après un silence :

— Mais on ne les expulse pas tous, hélas ! Comment peut-on laisser libres les fascistes de Paris qui ont osé répondre publiquement aux appels de Farinacci leur enjoignant de créer cette cinquième colonne dont le rôle, publiquement avoué, est de poignarder la France dans le dos ? Et comment d'autre part garde-t-on dans le camp de concentration de Gurs les volontaires garibaldiens revenus d'Espagne qui vivaient et travaillaient en France et seraient prêts, à l'occasion, à combattre et à mourir pour elle ? Pourquoi, en effet ? Toujours la même politique, à la fois absurde et criminelle.

Nous étions arrivés au monument aux Morts qu'ombragent des arbres centenaires. Les délégués s'étaient groupés autour de la grande figure de marbre, chef d'œuvre d'un sculpteur moderne, qui, hautement dressée, contemple l'avenir d'un œil si fier

et si lucidement triste. Emus, ils se taisaient, observant la minute de silence.

Je les regardais. Non, vraiment, originaires du Piémont, de la Lombardie, du Frioul, ils ne ressemblent en rien à ces fascistes aux yeux d'huile noire, aux mèches prétentieuses qui, bavards, bruyants, gesticulants, flânent par les rues du quartier italien de Tunis. Solidement bâtis, les cheveux châtain et même parfois d'un blond doré, sobres de paroles et de gestes, qui pourrait dès l'abord les distinguer de nos paysans dont, comme disait Ferrari, ils ont le type et le caractère ?

«Les demandes de naturalisation n'ont jamais été si nombreuses », me disait-on dans les services de la Préfecture. Elles se heurtent, comme nous le verrons, à des obstacles et à d'incompréhensibles lenteurs. Qu'attend-on pour donner leurs droits de citoyen français à ces bons travailleurs qui les réclament et d'avance ont voulu en assumer les devoirs ?

Né le 6 mars 1893 à Anzola dell'Emilia (Bologna), mort le 28 mars 1944 à Buchenwald (Allemagne) ; séminariste ; dirigeant communiste italien ; membre du comité central du Parti communiste suisse, puis de son bureau politique et de son secrétariat à partir de 1930 ; fondateur en 1931 du Comité antifasciste international lié au MOPR (Secours rouge international d'URSS) ; délégué au 12e Comité exécutif de l'IC en 1932 ; expulsé de Suisse ; membre du bureau politique du Parti communiste d'Italie (PCI) ; secrétaire de l'Union populaire italienne (UPI) ; exclu du PCI ; résistant ; déporté.

Pour apprécier l'audience de l'UPI, rappelons quelques chiffres, selon le recensement de 1936, 720 000 italiens vivaient en France, 130 000 se syndiquèrent à la CGT pendant le Front populaire. Les organisations italiennes organisées en France en 1936 comptabilisaient : 3 000 adhérents à la Ligue des droits de l'homme italienne, 2 500 au Parti socialiste italien, 5 500 dans les groupes de langue du PCF. L'UPI annonça 40 000 adhérents fin 1937, 50 000 à 60 000 à la veille de la guerre, le tirage de La Voce degli Italiani avoisinait les 15 000 exemplaires.